



Les conflits <i>Zones de conflit dans la région des Grand Lacs</i> Page 4	La MONUC <i>Le processus de paix et la mission de l'ONU en RDC</i> Page 12	L'opération ARTEMIS <i>L'Union européenne prend la relève</i> Page 20	Conclusion <i>Instruction militaire ou gestion de crise réussie?</i> Page 33
---	--	---	--

ANDRÁS ISTVÁN TÜRKE

L'OPÉRATION ARTEMIS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La gestion de crise de l'Union européenne et de l'ONU en Ituri, dans le contexte des conflits de la région des Grands Lacs en 2003

/ Version améliorée en 2014 /



CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESCE
European Solutions for Defence & Crisis Management
www.pesc.eu

Europa Varietas Institute
Association Objectif Europe III - Sorbonne



Sommaire

Introduction

I. L'interaction des zones de conflits dans la région des Grands Lacs*1.1. Le génocide rwandais et les intérêts des réseaux d'alliances**1.2. Le président Chirac et les deux guerres en RDC***II. Les cadres géopolitiques, le processus de paix et la MONUC***II.1. La RDC et les Puissances**II.2. Le cadre politique africain et la MONUC (30.11.1999 – 30.04.2004)**II.3. L'Accord de cessez-le-feu à Lusaka (10.07.1999)**II.4. La mise en place de la MONUC**II.5. La situation politique entre 2000 et 2003***III. L'opération ARTEMIS : Une gestion de crise efficace ou une instruction militaire?***III.1. Le lancement de l'opération ; les cadres juridiques**III.2. L'opération MAMBA NOIR**III.3. La chaîne commandement de l'opération**III.3.1. Le niveau politico-militaire**III.3.2. Le niveau stratégique**III.3.3. Le niveau opératif**III.3.4. Le niveau tactique**III.4. Les capacités de transports appliqués**IV.5. L'exemple de Chypre – les cadres de participation des pays adhérents**IV.6. Brève histoire de l'opération ARTEMIS - une opération d' « un seul D »***Conclusion de l'opération – une instruction militaire réussie, une gestion de crise ambiguë**

CERPESC ANALYSES

Introduction

En 2003, l'Union européenne, après le lancement des opérations/missions EUPM et CONCORDIA dans les Balkans, a élargi son rayon d'action vers le continent africain. Après avoir compris le contexte des conflits dans la région des Grands Lacs, nous allons traiter les différentes phases de la présence de l'union en République Démocratique de Congo.

L'opération ARTEMIS est considérée comme la première opération militaire dirigée par l'UE, « *la première opération autonome de l'UE, première mission de réaction rapide de l'UE, première opération hors d'Europe, première opération appliquant le principe de la nation cadre et premier exemple d'opération « relais », menée en coopération entre l'UE et les Nations unies*¹. »

Mais en quelle mesure restait-elle vraiment entre les cadres de l'Union? Quelles sont les expériences qui peuvent être retenues pour les futures actions? L'UE a-t-elle bien joué son rôle? La coopération avec l'ONU était-elle problématique? La force militaire de l'UE spécialisée peut-elle être plus efficace que les casques bleus? La coopération entre l'opération militaire de l'UE et l'opération des casques bleus serait-elle plus avantageuse que celle entre casques bleus et OTAN (et surtout l'armée américaine)?

L'ONU pourrait-elle compter sur l'armée spéciale de l'UE comme « la deuxième armée » de l'ONU dont « le contrôle civil » respecte mieux les décisions du Conseil de Sécurité? Y-a-t-il des parallèles entre l'opération ARTEMIS et l'opération en Afghanistan ou en Irak en matière stratégique ou logistique? Et si l'opération peut être considérée comme réussie, quels sont les motifs qui la différencient de l'inefficacité de l'UE des premières crises dans les Balkans?

L'opération ARTEMIS peut être considérée comme un engagement global pour la sécurité internationale dans une situation qui est décrite par l'ancien secrétaire d'état des États-Unis, Madeline Albright comme « *la première guerre mondiale africaine*. »² A-t-elle une importance pour la sécurité de l'Europe ou bien est-ce seulement un « entraînement » à la gestion de crises éventuelles, plus proches de l'Europe?

Est-ce une nouvelle forme des ambitions coloniales de la France? (Car on sait bien qu'une nouvelle politique a commencé vers les ex-colonies pendant la crise en Irak (en 2003) par les visites du président Chirac.) Est-ce qu'une telle opération peut servir à la préparation d'une expansion économique par l'UE? (Par exemple, l'élargissement de la zone de l'euro) Pourquoi les États-Unis ont-ils laissé cette opération entre les mains européennes?

Cette opération inaugurale relève plus de problèmes concernant les objectifs de la PESC et son articulation avec les membres de l'UE, les organisations internationales et les autres puissances.

Enfin nous allons traiter le développement de la diplomatie et de la présence européenne par deux missions différentes : EUPOL Kinshasa, la première mission de police (civile) de la PESD en Afrique et EUSEC RD Congo, une mission chargée par des tâches RSS et DDR.

¹ *Le maintien de la paix en Afrique sub-saharienne : une approche concrète*, A/1913, op. cit., p. 24.

² REISS, Andreas, "European Union sends troops to Congo - First independent EU military mission" (27 June 2003), <http://www.wsws.org/>

I. L'interaction des zones de conflits dans la région des Grands Lacs

1.1. Le génocide rwandais et les intérêts des réseaux d'alliances

Pour mieux comprendre la situation extrêmement complexe dans la région des Grands Lacs, il nous faut un peu reculer dans l'histoire : Chercher à comprendre les origines du conflit et les causes du génocide de Rwanda en 1994. Les objectifs de la politique française et américaine dans la région.

Après avoir été séparé du Congo belge, devenu indépendant en 1960, le Rwanda-Burundi est à son tour divisé en deux États indépendants en 1962. Georges Kayibanda est devenu président du Rwanda dont le pouvoir est affaibli et Juvénal Habyarimana l'a renversé en juillet 1973. En 1975, il a fondé le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND) et a signé avec le président français Giscard d'Estaing un Accord d'Assistance Militaire Technique, ce qui permettait le transfert d'armes de la France vers le Rwanda.

L'ancien Congo belge, le Zaïre, est devenu indépendant en 1960 et Joseph Désiré Mobutu a pris le pouvoir. À l'époque, le niveau du développement de Zaïre équivalait à celui de la Corée du Sud. En 1996, la RDC était parmi les plus pauvres pays du monde pendant que Mobutu est devenu l'un des dix hommes les plus riches du monde : L'exploitation de l'or et du diamant était une activité privée au profit du seul président. « *Les comptoirs diamantaires du Kasai étaient tenus par les hommes liges, libanais pour la plupart, de son fils Kongolu* » et Kinshasa était le lieu du blanchiment des narco-dollars où on achetait en espèces les diamants³.

Au Rwanda, en 1978, Habyarimana a changé la

Constitution et fait adopter un régime à parti unique, le MRND, dont tous les Rwandais sont membres d'office. Les exilés tutsis s'organisaient et ont créé le Front patriotique rwandais (FPR) en 1987. Le 1^{er} octobre 1990, venant de l'Ouganda, le FPR entre en force au nord du Rwanda.

En RDC, lors de la guerre du Katanga par une intervention militaire franco-belge à Kolwezi en 1978, les parachutistes français ont durablement assuré l'influence militaire française sur le régime. La ville Kolwezi a été reprise aux rebelles sécessionnistes, 600 parachutistes ont sauté sur Kolwezi pour l'extraction de 2 700 Européens menacés.

Les antécédents de la réhabilitation de Mobutu remontent en 1990 quand la DST (Division spéciale présidentielle de 1500 hommes) de Mobutu est intervenue au Rwanda pour combattre le FPR aux cotés de la France et de l'armée d'Habyarimana. L'assistance fourni aux réfugiés rwandais de l'est du Zaïre était 2,5 milliards de dollars, presque le PNB rwandais⁴.

Le HRW affirme qu'une bonne partie de cet argent a été détournée par le beau-frère de Mobutu, responsable de l'approvisionnement des champs et par Hutu Power qui contrôlait la distribution des vivres⁵. Le rapport de la Commission d'enquête de l'ONU (en 1996) suppose que les milices ont été financées en partie par la vente des produits de l'aide humanitaire. Mais « le lugubre couronnement » de l'œuvre de Jacques Foccart, l'épopée zaïroise couvre la période 1994-97. Paris a besoin de Mobutu pour garder le pays et l'accès à ses richesses⁶.

Le 16 octobre 1993, le président Mitterrand a accepté de recevoir le maréchal, en marge du Sommet francophone de l'île Maurice, mais

³ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, Paris, Stock, 1999., pp. 227-229.

⁴ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 243-244.

⁵ *Rwanda/Zaïre, Réarmement dans l'impunité*, Human Right Wach Report, mai 1995.

⁶ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 243-44

CERPESC ANALYSES

certaines affirment que la vraie la réhabilitation de Mobutu a commencé à la fin d'avril 1994, en plein génocide rwandais. Lors d'une visite à Zaïre, Jacques Foccart, avec l'avocat Robert Bourgi et ancien ministre Michel Aurillac a retrouvé chez le maréchal Mobutu les représentants des lobbies pro-Mobutu américain et belge, Herman Cohen et Max-Olivier Cahen. En mai 1994, eux et Robert Bourgi ont signé avec Mobutu un contrat de communication politique de 600.000 dollars. Le scénario a été le suivant : Consolider le régime de Mobutu, politiquement et financièrement par l'annonce d'une élection présidentielle (sur mesure) et la réinsertion du Zaïre dans les circuits financiers internationaux⁷.

En novembre 1994, les Français ont invité Mobutu au Sommet franco-africain de Biarritz. Selon certaines opinions Mobutu est devenu un fort pilier dans la lutte contre les visées panafricaines et contre « l'axe du mal anglo-saxon » du leader ougandais Yoweri Museveni, allié au Front patriotique rwandais (FPR)⁸.

Pour comprendre pourquoi le Zaïre est devenu si important d'un seul coup, il nous faut reprendre le fil rwandais :

Lors de la famine à Rwanda, est né le slogan : Hutu Power! Ce groupe extrémiste politico-militaire, raciste, constitué de proches de la famille du président a phagocyté le régime. De plus, le clan de l'épouse Agathe du président accaparait les richesses du pays. Pour riposter à l'offensive des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) à Rwanda, la France a organisé en 1990 l'opération *Noroît* qui serait maintenue jusqu'à la mise en place des troupes de l'ONU (MINUAR commandée par le général Dallaire) en décembre 1993 et dont la légalité restait contestable. Le nombre officiel de

militaires français participant à *Noroît* atteindra 688 personnes, des milliers de Tutsis sont aussitôt emprisonnés et, selon le ministre de la coopération Robert Galley, l'armée française a bien été utilisée afin de stopper l'avancée du FPR⁹.

En 1991, les extrémistes Hutu ont exécuté plusieurs massacres de divers groupes Tutsis. Depuis ses bases arrières établies en Ouganda et avec l'appui de l'armée Ougandaise, le FPR établira progressivement une tête de pont au nord du Rwanda où des combats se poursuivront jusqu'en 1994. Sous la pression de la communauté internationale, les accords successifs d'Arusha, signés en août 1993 avec le FPR, prévoient l'organisation du retour des exilés Tutsis et l'intégration politique et militaire des différentes composantes internes et externes de la nation rwandaise¹⁰.

Le 7 avril 1994, après l'attentat qui a abattu l'avion du président Habyarimana, le Hutu Power a pris le pouvoir à Kigali, avec l'appui de la garde présidentielle, des milices, de la gendarmerie, et d'une partie des Forces armées rwandais (FAR). Éradication radicale des Tutsis a commencé en avril-mai 1994, pendant le génocide dont le résultat était 800.000 tués dans 7 semaines (5 fois plus du taux d'élimination d'Auschwitz par jour). Le noyau dur du génocide était le groupe d'officiers dirigé par le colonel Théoneste Bagosora ; le général Augustin Bizimungu, évince le chef d'état-major modéré Marcel Gatsinzi et Jean Baptiste Gatete, le chef des milices Interahamwe¹¹.

Quelle était la réaction française ? Ils ont évacué les citoyens français et les autres Européennes, de plus l'exfiltration d'une partie du clan Habyarimana et 34 rwandais, sous couvert de

⁷ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 231-232.

⁸ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 232.

⁹ audition de M. Robert Galley (13 mai 1998), in : *Mission d'Information sur le Rwanda*, Sommaire des comptes rendus d'auditions, Assemblée Nationale, pp. 273-286.

¹⁰ MELVERN, Linda, *Conspiracy to murder : the Rwandan genocide*, Verso, 2004, p. 104.

¹¹ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 23-30.

CERPESC ANALYSES

l'évacuation d'un orphelinat a été observé. Scotchés au Hutu Power, ils ont livré des munitions à les FAR en passant par Goma. *L'opération Turquoise* du 23 juin au 22 août 1994 était plutôt un trompe-l'œil, un alibi humanitaire. Le corps expéditionnaire française équipé de véhicules blindés a été accueilli triomphalement par les responsables du génocide¹².

D'ailleurs cette opération été l'une des premières opérations européennes qui ont bénéficié d'une couverture satellitaire fournie par le Centre satellitaire de l'UEO à Torrèjon. Ses images ont aidé le déploiement des forces leur permettant de venir en aide le plus rapidement possible aux réfugiés et de prévenir des infiltrations de colonnes de combattants¹³. Ainsi la raison de la réhabilitation de Mobutu est devenue claire : il a dû assurer la base-arrière à Zaïre pendant une guerre contre le Rwanda. Jacques Foccart, depuis sa réinstallation au ministère de l'intérieur, militait pour la réhabilitation de Mobutu.

Les responsables français ont décidé presque à l'unanimité malgré la cohabitation Mitterrand-Balladur. Guy Pen affirme qu'« en 1994, lors de l'opération Turquoise (...) les autorités françaises avaient là l'occasion revêe de faire le ménage dans la région des Grands Lacs. (...) Elles ont permis au contraire la fuite des miliciens... »¹⁴ Patrick de Saint-Exupéry lui complète : « *En somme, il s'agit de couper le régime de Kigali, dominé par les Tutsis, de la population hutue qui est restée au pays. Il faut que ce régime ait la réputation d'un pouvoir raciste*¹⁵. » La section française des Médecins sans frontières souligne qu'il fallait continuer de nourrir des criminels : « *c'était le prix à payer pour pouvoir nourrir des centaines de*

*milliers de femmes et d'enfants innocents*¹⁶. »

Quels étaient les résultats de cette situation issue de la politique française ?

1.) Mobutu a laissé s'installer une impressionnante logistique française au Zaïre. Mobutu était l'allié du Hutu Power : ils composaient ensemble l'exode d'un million de réfugiés.

2.) Le Hutu Power a transféré à Zaïre 20.000 tonnes de café et les stocks dans des magasins appartenant à la famille Mobutu.

3.) Lors du sommet franco-africain à Biarritz, en novembre 1994 François Mitterrand a dressé un bilan positif des relations franco-africaines pendant son mandat. Le principe d'une force d'intervention africaine est entériné. Mobutu pouvait y participer malgré les massacres et son soutien de la guerre civile en Angola.

4.) Par le soutien diplomatique de l'Élysée, le gouvernement provisoire du Hutu Power a réussi à torpiller avec Mobutu une réunion en Tanzanie pour la réconciliation. Bruno Delaye donne des explications : « *Nous ne pouvons laisser les pays Anglophones décider du future d'un pays francophone.* » La réaction rapide aurait pu éviter des centaines de milliers de morts... Certains affirment que Mitterrand a affirmé que « *dans ces pays-là un génocide, c'est pas trop important*¹⁷. »

5.) Selon un journaliste, la stratégie française était la suivante : Tout d'abord le but est le pourrissement maximum de la situation rwandaise pour permettre le retour des forces de l'ancien gouvernement et le partage du pouvoir. Le Zaïre,

¹² VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 31-35.

¹³ *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 29.

¹⁴ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 240

¹⁵ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 242

¹⁶ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 243

¹⁷ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 32. et Jean-Paul Gouteux, *Un génocide sans importance. La France et le Vatican au Rwanda*, Tahin party, 2001, p. 102.

CERPESC ANALYSES

comme base arrière, permet aux FAR de se réorganiser et s'entraîner avec la garde présidentielle de Mobutu. Finalement tout cela rend possible l'envahissement du Rwanda, ou la provocation des FPR pour avoir une riposte contre les bases des FAR au Zaïre. Et cette riposte ouvrait la porte devant une intervention à Kigali¹⁸.

6.) Selon HRW, la France a livré par l'intermédiaire Mobutu, de l'artillerie, des mitrailleuses et des fusils d'assaut du Hutu Power. Des compagnies d'avions-cargos enregistrés ou basées au Zaïre ont transporté la plupart des armes fournies. Mobutu a laissé tranquillement s'entraîner le Hutu Power à Zaïre et selon HRW, la France a entraîné le Hutu Power en RCA après la défaite des FAR.

7.) Les FAR ont reçu des armes via l'aéroport de Goma à l'intérieur de la zone contrôlée par les Français et les Français ont laissé derrière elle au moins une cache d'armes dans la ville rwandaise de Kamembé. Selon les rapporteurs de l'ONU, l'approvisionnement en armes des ex-FAR a été organisé à partir du Kenya. De plus, en juin 1996, des avions russes chargés des armes se sont écrasés à Kinshasa. Ainsi l'ex-armée de Habyarimana a reçu d'une partie des armements de l'opération Turquoise (blindés AML 60 et AML 90, véhicules dotés de mortiers de 120 millimètres, armes anti-aériennes, lance-roquettes, obusiers, camions militaires) et l'autre partie a été revendue par des officiers zaïrois¹⁹.

8.) Le contexte international était le suivant : La France avait peur de vacuum causé par la chute du clan Habyarimana. Le but français était la prise en tenaille d'Ouganda et ses alliés²⁰. Ils ont multiplié les sollicitations envers le maréchal zaïrois Mobutu

le priant de prendre le relais et « *d'étendre son ombre protectrice et pacificatrice sur la région des Grand Lacs.* » La conséquence de cette activité était que Mobutu autorisait le massacre des descendants des Kasaiens au Katanga et le massacre des rwandophones au Kivu. « *En choisissant de déployer autour de Goma, en territoire zaïrois, sa logistique militaro-humanitaire, puis en laissant s'y installer les camps de réfugiés rwandais, Paris peut démontrer à quel point Mobutu est indispensable*²¹. » Suivant la logique « *les ennemis de mes ennemis sont mes amis* », deux axes ont commencé à se former :

- **1^{er} axe** : l'alliance entre la RCA, la RDC, le Soudan, le Hutu Power à Rwanda, avec le soutien français contre le

- **2^{ème} axe** : la coopération entre l'Ouganda de « l'anglo-saxon » Yoweri Museveni, le Rwanda de Paul Kagamé, et le Mouvement de John Garang au Sud Soudan soutenu par les États-Unis qui ont armé même l'opposition soudanaise via Érythrée et Éthiopie.

La Libye a financé plutôt « le 1^{er} axe », mais gardait le bon contact avec le Rwanda. Voilà, comment les différentes zones de conflits et régions entrent en interaction sous la tutelle des (grandes)puissances, dont la connaissance est indispensable pour comprendre l'arrière-plan des enjeux dans les conflits en RDC et au Soudan²². Nous y ajoutons qu'il s'agit d'un schéma simplifié parce que les différentes alliances changent de temps en temps, plusieurs fois avec des « antagonismes ».

Nous allons voir comment certaines « alliées » de ces axes luttent entre eux ou font des manœuvres tactiques suivant l'idée de *divide et impera* sur certains théâtres, comme le Rwanda et l'Ouganda en RDC, dans la région de l'Ituri.

¹⁸ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 245.

¹⁹ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 246-247.

²⁰ C'est la raison de l'approchement des services secrètes français et soudanais, piloté par Charles Pasqua VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 80.

²¹ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 232.

²² VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 236.

CERPESC ANALYSES

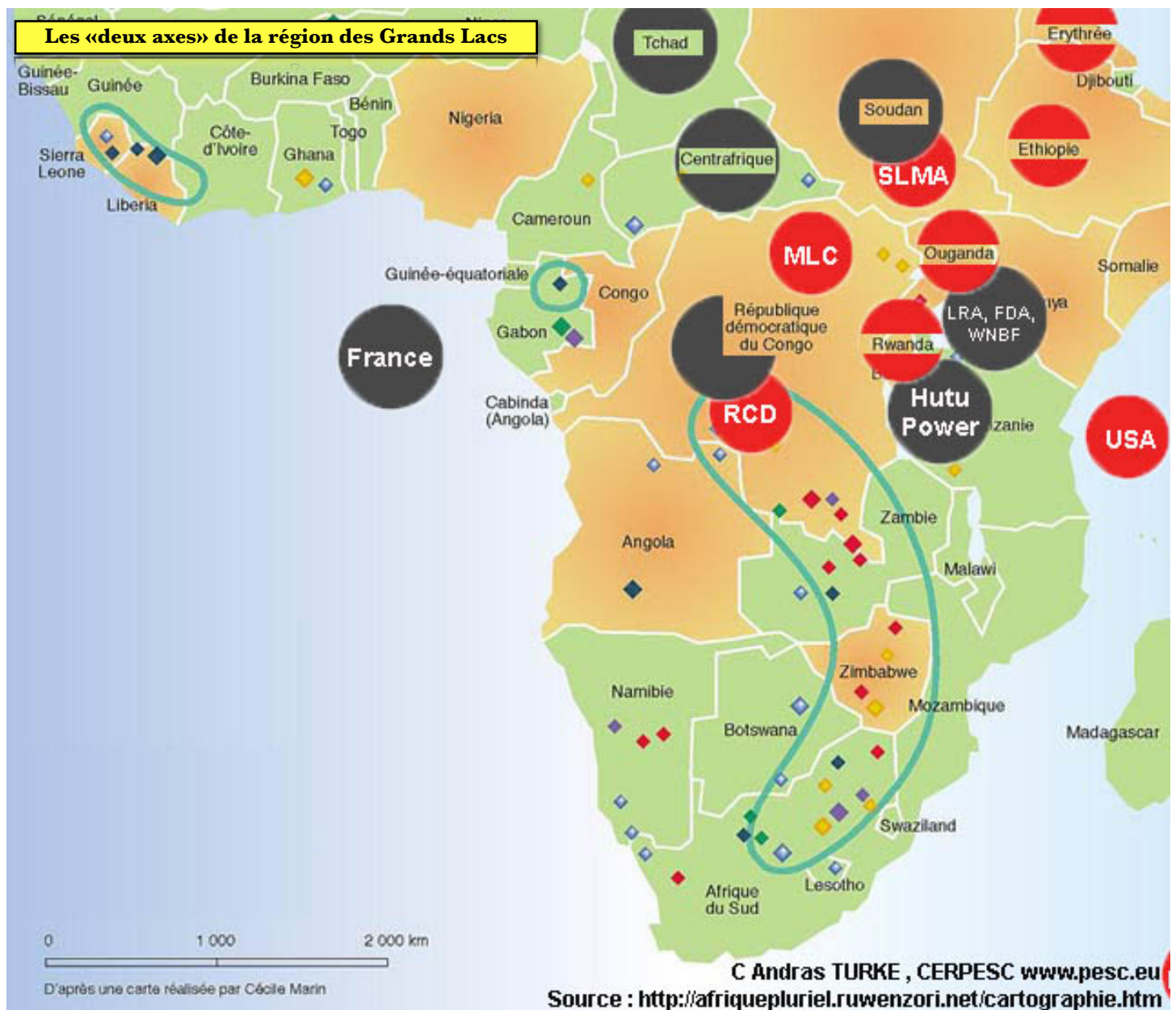
C'est la République Centrafricaine (RCA) qui y joue encore un rôle de clef, c'est la raison pour laquelle nous devons plonger un peu dans les détails :

Le renforcement des relations entre la France et la RCA, l'ancien Oubangui-Chari remontent également à la deuxième moitié des années 1970, comme en RDC et au Rwanda. Le pays dispose d'une ressource limitée en diamant et en uranium. En 1959 David Dacko est arrivé au pouvoir et cherché à s'appuyer sur la Chine.

En 1965, le colonel Bokassa « discrètement

soutenu » par la France a pris le pouvoir et un détachement parachutiste français est arrivé au pays, au titre des accords de défense entre les deux Parties. Mais la mégalomanie et les massacres du président (puis l'empereur) Bokassa est devenu de plus en plus gênant pour la France, de plus, Bokassa s'est tourné vers la Libye²³.

Après la fameuse affaire des diamants, en 1979, la France a lancé *l'opération Barracuda* en RCA, en déposant le président Bokassa. L'armée française a pris Bangui, ramenant dans ses bagages



²³ GOURÉVITCH, Jean-Paul, *La France en Afrique – Cinq siècles de présence : vérités et mensonges*, op. cit., pp. 277-279.

CERPESC ANALYSES

le président David Dacko. Sous le règne de Dacko, la France a renforcé ses positions en Centrafrique. Une force militaire d'occupation française de près de 1500 hommes pouvant irradier dans toute la région et était les contrepoids de la Libye.

Dacko a été à nouveau renversé en 1981, par le général Kolingba toujours conseillé par Paris. Il a institué un véritable régime tutélaire sous les bons offices du colonel de la DGSE, Jean-Claude Manton. Selon François-Xavier Verschave « *il s'agit de maintenir la capacité d'entraînement et d'intervention aéroportée des troupes françaises dans un vaste périmètre africain incluant les champs pétroliers du Golfe de Guinée. Il s'agit aussi d'étendre les capacités d'action secrète dans les pays de la région : Zaïre, Tchad, Rwanda, Soudan, Congo, etc...* »²⁴

Maintenant nous comprendrons le rôle clef de la RCA dans la région. Nous avons déjà cité que le FPR rwandais a trouvé un fort appui à l'Ouganda. Quant à l'Ouganda, « l'axe » dont la France fait partie a soutenu 3 guérillas qui opèrent dans la zone interfrontalière Zaïre(RDC)-Soudan- Ouganda.^{25, 26}

1, La LRA – *Lord's Resistance Army* (L'armée de la résistance du Seigneur) un mouvement chrétien qui se fonde sur la Bible, a suscité en 1987. Sous la tutelle de la prêtresse Alice Lakwena et elle est dirigée par Joseph Kony et soutenue par armes de Soudan. En 1993, La LRA ne disposait que de

200-300 hommes, mais jusqu'à 1997, son effectif a augmenté à 5000 hommes, très bien équipés, avec des treillis neufs, une arme pour chaque homme, des lance-roquettes et des mines.



Les régions en RDC

2, Le *WNBF – West Nile Bank's Front* (Front de la rive ouest du Nil) est né autour de 1995 et il est dirigé par Juma Oris. Le Front incorpore la minorité musulmane, les guerriers des Aringa, des Kakawa (tribu de l'Ubu ougandais Idi Amin Dada) et des Noubi (descendants des esclaves de l'armée égypto-soudanaise du XIX^{ème} siècle).

3, *FDA – Forces démocratiques alliées* a surgi plus tardivement à la frontière Zaïre – Ouganda. Ces forces « surréalistes » mélangent des éléments des Hutus de l'ex-armée rwandaise ; les Tabek, un secte musulman transethnique ; et les Bakonjo, une ethnie ougandaise qui vit sur le plat de Ruwenzori en lutte contre le gouvernement ougandaise depuis 1952 pour une autonomie administrative. Depuis 40 ans ils se battent contre « tout le monde » : les Anglais, Idi Amin, Obote, Museveni.

Ces guérillas ougandaises qui opèrent au Sud-Soudan et au Nord du Zaïre se rejoignent dans la région de Kaya (frontière commune ougando-soudano-congolaise). C'est le lieu où les armes transitent y compris celles qui sont payées par les Français. Il ne s'agissait pas des armes françaises mais des armes achetées dans le bloc de l'Est²⁷.

²⁴ « Mascarade électorale en Centrafrique », (12/03/2005), <http://www.pressafrique.com>

²⁵ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 237-239.

²⁶ *Negotiating Peace: Resolution of Conflicts in Uganda's West Nile Region*, June 2004, Refugee Law Project, Kampala, Ouganda, p. 3.

²⁷ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 237-239.

CERPESC ANALYSES



1.2. Le président Chirac et les deux guerres en RDC

Quels étaient les changements dans la politique française en Afrique après l'élection du président Jacques Chirac en mai 1995 ? En bref, il n'y avait pas de changement. Le 24 avril 1996, Chirac a reçu Mobutu à l'Élysée et Jacques Godfrain, proche de Jacques Foccart²⁸, ministre de la Coopération, a annoncé la reprise officielle de la coopération franco-zaïroise. « Le réseau » de l'Élysée et ceux de Foccart-Pasqua fonctionnent plutôt en négligeant Dominique de Villepin, Secrétaire général de l'Élysée. Les piliers de cette politique sur le théâtre restaient Paul Barril, ex-supergendarme de Mitterrand qui apporte à Mobutu les conseils et services de sa société privée de sécurité, et également en RCA sa société privée est chargée de la sécurité du président centrafricain Ange-Félix Patassé.

L'autre c'est Christian Tavernier, le chef des mercenaires de Mobutu, qui, à l'aide de Paul Barill avec ses 284 hommes à Watsa, est chargé de maintenir le canal de livraison RCA-RDC-Soudan pour les guérillas ougandaises²⁹.

Septembre 1996, c'est la date du déclenchement de la guerre au Kivu. Cette guerre a répliqué du séisme rwandais, balayé le régime du maréchal Mobutu et a signé la mort du Zaïre qui devient la République démocratique du Congo dirigée par

Laurent-Désiré Kabila.

Le renversement de Mobutu était une très mauvaise surprise pour la France. Laurent Désiré Kabila, chef de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) a pris le pouvoir. De plus, quant à ses alliés, il est devenu rapidement l'adversaire des intentions françaises dans la région, pendant la période 1997-1998 : Ses alliées à cette époque ont été l'Ouganda (de Yorevi Museweni), le Rwanda (Paul Kagamé), l'Angola, et surtout les États-Unis, puis le Soudan (qui lui a fourni 2000 soldats).

De surcroît, la Libye était prête à financer son régime. Sa méthode politique a consisté en une base raciste : l'antitoutsisme et en la haine contre les Français. Contre l'Alliance de Kabila et l'AFDL la France a rameuté³⁰ :

- Le Congo-Brazzaville pour des attaques contre Kinshasa
- des officiers et soldats zaïrois
- les militaires et miliciens du génocide rwandais et leurs alliés burundais
- des restes de l'armée de l'Ubu ougandais Idi Amin Dada
- la LRA
- les fondamentalistes musulmans, soutenus comme les deux groupes précédents par le régime de Khartoum (« nettoyeur » des monts Nouba et autres contrées soudanaises)
- et les miliciens serbes fanatiques de l'épuration ethnique

Cependant la deuxième guerre, une guerre de prédation, a éclaté (1998-2002): les vastes ressources naturelles suscitaient les convoitises des voisins. À cause de nombreux viols et massacres environ 4 millions de personnes sont décédés.

²⁸ Le Monsier Afrique du général de Gaulle, l'homme qui a supervisé jusqu'à sa mort la politique africaine, la main droite du président Chirac dans les affaires africaines.

²⁹ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., pp. 232-233., p. 239.

³⁰ VERSCHAVE, François-Xavier, *La Françafrique – Le plus long scandale de la République*, op. cit., p. 251.

CERPESC ANALYSES

Malgré la méfiance mutuelle entre la RDC de Kabila et la France du président Chirac, dans un bref délai, tous les deux parties ont dû changer radicalement leurs objectifs pour devenir finalement alliées.

Tout d'abord, la méthode politique de Kabila a été supervisée, quand après le 1^{er} juillet 1998, contre les « pillages des troupes rwandaises en RDC », il a fait démissionner ses conseillers rwandais et ougandais. La France aussi a cherché à regagner son allié perdu par rapport aux États-Unis. Et « le besoin de France », du soutien français de Kabila, qui a commencé de se séparer et de rester seul, a résulté finalement l'alliance avec la France. Comme au temps de Mobutu, une partie de l'armement des troupes de Kabila transite par les aérodromes tchadiens – sous supervision française³¹.

Kabila a perdu ses alliées ougandais et rwandais, qui ont fait des pillages et ont refusé de quitter la RDC et a gagné le soutien de la structure d'alliance autour de la France : l'Angola, le Hutu Power, le Soudan, le Tchad. La Libye, l'Angola et la France ont financé par exemple l'intervention militaire de Zimbabwe pour sa faveur.

Le résultat était un véritable pied de nez pour Washington : les troupes de l'Angola ont changé de camp, le Zimbabwe et la Namibie ont permis à Kabila de garder Kinshasa. « *En fait, entre deux principes juridiques, la non-agression d'un État souverain et la mise hors la loi de groupes génocidaires, l'Élysée a choisi celui qui l'arrangerait, sans consulter le Parlement*³². »

II. Les cadres géopolitiques, le processus de paix et la MONUC³³

II.1. La RDC et les Puissances

L'Afrique centrale est très riche en minerais. Plusieurs guerres locales ont éclaté pour en contrôler le commerce. L'environnement y est particulièrement hostile, et la situation générale très dégradée par les violences interethniques qui ont fait plusieurs milliers de morts. Dans la région de l'Ituri, un conflit entre différents groupes ethniques (fermiers et pasteurs) persiste depuis longtemps et les forces ougandaises (UPDF – Forces de défense populaire de l'Ouganda) ont occupé la région, dont le dégageant a été prévu par l'accord de Luanda, en septembre 2002³⁴.

On y trouve aussi du pétrole et une réserve forestière importante. Le Canadian Heritage Oil Company a fait des forages réussis avec l'autorisation du gouvernement de Kabila et les États-Unis y ont poursuivi une politique d'engagement financier discret en vue d'acquiescer une influence. Pendant plusieurs années, 65 soldats de l'ONU (originaires surtout de l'Uruguay), sans mandat précis, se trouvaient au Congo pour défendre des observateurs militaires. Il faut y rappeler qu'en 1996, l'Union européenne a nommé M. Aldo Ajello représentant spécial pour la région des Grands Lacs³⁵.

La République Démocratique du Congo est une ancienne colonie belge aussi vaste que l'Europe occidentale. Pendant 32 ans (jusqu'en 1997, la République Démocratique du Zaïre) a été dirigée par le Maréchal Mobutu Sese Seko. Son règne corrompu survivait grâce à l'aide et à l'influence française, mais après sa chute, l'influence de la

³¹ VERSCHAVE, François-Xavier, *Noir silence – Qui arrêtera la Françafrique?*, Paris, Les Arènes, 2002., p. 129.

³² VERSCHAVE, François-Xavier, *Noir silence – Qui arrêtera la Françafrique?*, op. cit., p. 126.

³³ REISS, Andreas, *European Union sends troops to Congo - First independent EU military mission*, op. cit.

³⁴ *Le maintien de la paix en Afrique sub-saharienne : une approche concrète*, Document A/1913, op. cit., p. 25.

³⁵ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 49.

CERPESC ANALYSES

France a reculé au bénéfice de celle des États-Unis. Ainsi la compétition entre les États-Unis et l'Europe est caractéristique de cette région. Pendant 5 ans de guerre, depuis 1998, plus de 3,5 millions de personnes sont décédées selon les estimations du fait des effets du conflit³⁶. Mais à l'époque de la demande d'intervention de Kofi Annan à l'été 2003, les attentats contre les troupes américaines en Irak ont dissuadé l'administration Bush d'intervenir.

Quelles ont été les raisons de l'action ? S'agit-il d'une mission philanthropique pour garantir (temporairement) les droits de l'homme alors qu'il était évident que la MONUC (Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo) était incapable d'accomplir sa mission ? Peut-être le renforcement des relations politiques avec les partis sur place ont donné d'importants résultats. Mais est-ce durable et surtout valable après l'évacuation des troupes dans une situation qui change jour après jour ?

L'opération ARTEMIS était ancrée dans le maintien de paix de l'ONU. Bien que plusieurs États de l'UE aient signé la fameuse lettre assurant de leur soutien les États-Unis pendant la crise en Irak, l'UE cherche à respecter le rôle stabilisant de l'ONU dans les relations internationales. Juridiquement, ARTEMIS n'était qu'une opération spéciale avec l'autorisation de l'ONU pour renforcer la mission MONUC de l'ONU, incapable de gérer efficacement une telle sorte de crise.

II.2. Le cadre politique africain et la MONUC (30.11.1999 – 30.04.2004)

Issu de la première guerre du Congo (1996-97), en 1997, le Maréchal Mobutu Sese Seko a été renversé par l'Alliance des Forces Démocratiques

pour la Libération du Congo (AFDL) et Laurent Désiré Kabila est devenu président par l'aide de l'Ouganda et le Rwanda.

La crise a éclaté le 2 août 1998 (la deuxième guerre du Congo 1998-2003), quand ce dernier a été confronté à une rébellion menée à l'Est par ses anciens compagnons de l'ADFL ; quelques mois plus tard s'est ouvert un autre front au Nord-Est. Les différents mouvements rebelles tentaient de renverser le régime Kabila :

1, Le Rassemblement Congolais pour la démocratie (RCD) dans la partie orientale du pays, (avec la participation massive des Banyamulenge / Tutsis/) soutenu par le gouvernement du Rwanda. Et

2, le Mouvement/Armée de Libération du Congo (MLC/ALC), piloté par Jean Pierre Bemba qui contrôle le Nord du pays. Il est soutenu par le gouvernement de l'Ouganda.

Les luttes internes débordèrent les frontières : le Zimbabwe, le Tchad et la Namibie envoyèrent des soldats en RDC pour prêter main forte à l'armée loyaliste, tandis que le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi appuient les mouvements rebelles.

Devant l'internationalisation de la crise qui lésait le droit international³⁷, le Conseil de Sécurité a exprimé son inquiétude à l'égard de la stabilité et de la paix dans la région des grands lacs. Il a réaffirmé la nécessité pour tous les États de s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures des autres et a appelé au cessez-le-feu immédiat et au retrait des forces étrangères.

Il a aussi proposé une réconciliation nationale qui respecte l'égalité et l'harmonie de tous les groupes ethniques et a souligné l'importance des élections démocratiques. En avril 1999, le Secrétaire général a nommé Moustapha Niasse (Sénégal) comme son

³⁶ FARIA Fernanda, La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne, op. cit., p. 47.

³⁷ « Historique de la MONUC »,

<http://www.monuc.org/Faits.aspx> (10.11.2003.)

CERPESC ANALYSES

envoyé spécial pour maîtriser le processus de paix en RDC³⁸.

II.3. L'Accord de cessez-le-feu à Lusaka (10.07.1999)

En acceptant l'appel de l'ONU le 10 juillet 1999, la RDC, l'Angola, la Namibie, le Rwanda, l'Ouganda, le Zimbabwe et le MLC ont signé à Lusaka (en Zambie) l'accord de cessez-le-feu. Le Burundi, le Tchad et RCD étaient absents.³⁹ L'accord devait normaliser la situation aux frontières de la RDC et mettait l'accent des devoirs suivants :

- le contrôle du trafic illégal d'armes
- le contrôle d'infiltration de groupes armés
- l'ouverture d'un dialogue national
- l'assurance de la sécurité
- le désarmement des milices et groupes armés

L'Accord a mis en place aussi une Commission militaire composée de deux représentant de chaque partie, sous l'autorité d'un médiateur neutre nommé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA)⁴⁰. Pour garantir l'ensemble, l'accord prévoyait une force des Nations Unies en

coordination avec l'OUA.

II.4. La mise en place de la MONUC

La violence en RDC avait laissé craindre un nouveau génocide, comme au Rwanda voisin en 1994⁴¹. L'ONU a appelé le RCD à signer l'accord et le Conseil de Sécurité, dans la résolution 1258, a autorisé le déploiement de 90 membres de personnel militaire et civil dans la Commission militaire mixte.

Le 1^{er} novembre 1999, le Secrétaire général a décidé le déploiement de la MONUC et de 500 observateurs militaires. Le mandat et les moyens de la MONUC n'ont pas autorisé une intervention pour faire cesser les exactions⁴².

A la suite des événements, l'ONU a prolongé huit fois le mandat de la mission en augmentant continuellement ses effectifs, qui sont passés de 90 membres (en août 1999) à 10.800 (de juillet 2003 à juillet 2004⁴³). La totalité des personnels est donc déjà presque sept fois plus nombreuse que celle d'ARTEMIS. Les deux divisions incorporent des personnels militaires autant que civils.

³⁸ « Historique de la MONUC »,

<http://www.monuc.org/Faits.aspx> (10.11.2003.)

³⁹ « Mandat et résolution de la MONUC »,

http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/monuc/monucB.htm

⁴⁰ « Mandat et résolution de la MONUC »,

http://www.un.org/french/peace/peace/cu_mission/monuc/monucB.htm

⁴¹ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », in: *Cols bleus – Le magazine de la Marine et de la mer* N. 2672 du 13/09/2003 pp. 6-7.

⁴² DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., pp. 6-7.

⁴³ « Résolutions du Conseil de Sécurité »,

<http://daccess-ods.un.org/> : (S/RES/1258 du 6 août 1999 – 90 membres)

S/RES/1273 du 5 novembre 1999 : jusqu'au 15 janvier 2000 (500 observateurs)

S/RES/1291 du 24 février 2000: jusqu'au 31 août 2000 (jusqu'à 5537 militaires)

S/RES/1316 du 23 août 2000: jusqu'au 15 octobre 2000

S/RES/1323 du 13 octobre 2000: jusqu'au 15 décembre 2000

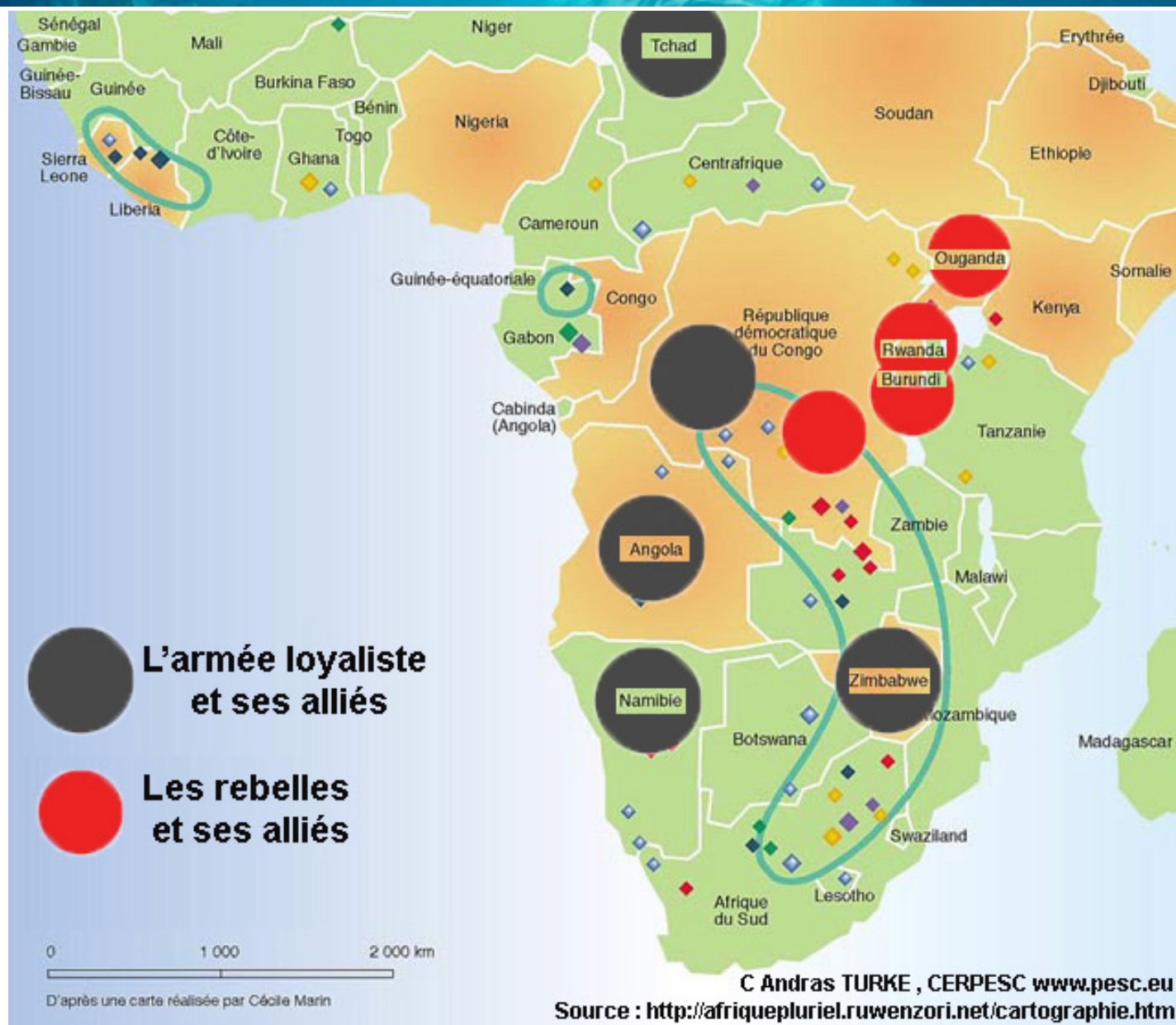
S/RES/1332 du 14 décembre 2000: jusqu'au 15 juin 2001

S/RES/1355 du 15 juin 2001: jusqu'au 15 juin 2002

S/RES/1417 du 14 juin 2002: jusqu'au 30 juin 2003 (jusqu'à 8700 personnels)

S/RES/1493 du 28 juillet 2003 : jusqu'au 30 juillet 2004 (jusqu'à 10.800 personnels)

CERPESC ANALYSES



La mission est chargée de devoirs civils – de surveiller les droits de l'homme, les affaires humanitaires, l'information, la protection de l'enfant, les affaires politiques, le soutien médical.

II.5. La situation politique entre 2000 et 2003

En mars 2000, Kofi Annan a nommé le Général de Division Mountaga Diallo (Sénégal, Commandant des Forces de la MONUC). En 2001, la violence a éclaté de nouveau avec l'assassinat du président Laurent Désiré Kabila. Son successeur était son fils, Joseph Kabila, âgé de 29 ans.

Par la résolution 1376 le Conseil a lancé la troisième phase de la MONUC, consacrée au Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réinstallation (DDRRR) des groupes armés étrangers. Le 25 février 2002 ont démarré à Sun City, en Afrique du Sud, des négociations inter-congolaises qui étaient suspendues temporairement suite à la reprise de Moliro par le RCD-Goma.⁴⁴

Le 5 octobre 2002, une certaine « détente » a commencé par le retrait des troupes rwandaises de

⁴⁴ « Historique de la MONUC », <http://www.monuc.org/Faits.aspx> (10.11.2003.)

CERPESC ANALYSES

la RDC. La MONUC a constaté le départ de 21941 soldats à partir de 21 sites. Le 30 décembre un accord de cessez-le-feu a été signé entre MLC, le RCD-N et le RCD-K/ML dont le médiateur était la MONUC (l'accord de Gbadolite).

Dans les premiers mois de 2003, la situation est redevenue inquiétante : les observateurs de la MONUC ont confirmé de graves violations des droits de l'homme dans la région de Mambasa et quelques temps après ont reçu des informations sur des mouvements de troupes dans l'Est et le Nord-Est de la RDC⁴⁵. Cependant, après le retrait tôt de mai de l'armée ougandaise d'Ituri, les milices ont immédiatement combattu les villes et les atrocités sur les populations civiles ont recommencé⁴⁶.

Le 10 février les ministres des Affaires étrangères de l'Ouganda et de la RDC ont signé à Dar-es-Salaam (en Tanzanie) un accord précisant le calendrier pour la mise en place de la Commission de Pacification de l'Ituri et le retrait des troupes ougandaises de Bunia. A la fin du mois la MONUC a suspendu des vols sur Bunia à cause d'un grave incident qui a fortement risqué la vie du Commandant des Forces de la MONUC, le Général Mountaga Diallo : son hélicoptère a essuyé un tir à Bunia.

La situation a grièvement culminé autour de Bunia. La population de la région de l'Ituri est 5 millions de personnes qui appartiennent à 12 différentes ethnies⁴⁷. 500.000 à 600.000 personnes déplacées sont dispersées dans l'ensemble de la

région. Les parties combattantes les plus importantes sont l'UPC et le FIPI:

- *L'Union des Patriotes Congolais (UPC)*, surtout de la milice du groupe ethnique Hema (150.000 personnes, culturellement des éleveurs) et Gegere, dirigée par Thomas Lubanga⁴⁸. Jusqu'au décembre 2002, l'union a été soutenue par l'Ouganda, mais Lubanga s'est tourné vers le Rwanda pour chercher un soutien et a formé une alliance avec le RCD-Goma⁴⁹. C'est la raison pour laquelle l'union a été chassée à Bunia par l'Ouganda en mars 2003, mais elle a repris ses positions. Il s'agit de 2000-3000 militaires, depuis juin 2002.

- *Le Parti pour l'Unité et la Sauvegarde de l'Intégrité du Congo (PUSIC)*, les Hema insatisfaits de l'UPC, dirigé par Khawa Mandro, soutenu par l'Ouganda. Il s'agit d'une force militaire de 1000 personnes depuis novembre 2002. L'objectif de Khawa était de rassembler les populations locales au sein du *Front pour l'Intégration et la Paix en Ituri (FIPI)*, une coalition⁵⁰ créée en décembre 2002, soutenue par l'Ouganda, pour que les populations locales contrôlent elles-mêmes les ressources minérales de la région, et éviter toutes interférences entre les Nande et les fonctionnaires de Kinshasa.

- *Le Front des nationalistes (FNI)* du groupe ethnique Lendu (750.000 personnes, agriculteurs), est dirigé par Floribert Njabu Ngabu et soutenu par

⁴⁵ « Historique de la MONUC », <http://www.monuc.org/Faits.aspx> (10.11.2003.) : Le RCD/G contre Kanyabayonga, 4 bataillons des Forces Armées Congolaises à Beni, troupes rwandaises dans l'Ituri, troupes ougandaise vers Mahagi, au Nord de Bunia, soldats en uniforme rwandais dans les Kivu.

⁴⁶ GRIGNON, François, *The Artemis Operation in the DRC. Lessons Learned for the Future of EU Peacekeeping in Africa*, CIG, document présenté lors de conférence internationale de l'IEEI intitulée „Challenges of Europe-Africa Relations: an Agenda of Priorities” tenue à Lisbonne les 23 et 24 octobre 2003., p. 2.

⁴⁷ Pour voir toute l'histoire des différents parties combattants en RDC et leurs interactions voir PROMÉ, Jean-Louis, « Comprendre la question de l'Ituri : un dossier particulièrement complexe » in : *RAIDS*, juillet 2003, pp. 16-18.

⁴⁸ Lubanga a été transféré le 17 mars 2006 de Kinshasa à La Haye afin de comparaître devant la CPI.

⁴⁹ ...soutenu par le Rwanda après avoir été exclu par le RCD-ML et le MLC des discussions de cessez-le-feu à Mambasa, en décembre 2002. Source : « Ituri: le coin le plus sanglant du Congo -Qui est qui - Groupes politiques armés en Ituri » (mai 2003), Human Right Wach, <http://hrw.org>

⁵⁰ dont les membres sont : le PUSIC, le FNI et le FPDC (Forces Populaires pour la Démocratie au Congo - partie politique alur et lugbara)

CERPESC ANALYSES

le Rwanda. Il a bénéficié d'une formation et d'un soutien militaires de la part du RCD-ML. Le Front dispose de 1000 personnes militaires.

- Le *Front pour la Réconciliation, la Paix et l'Intégration* (FRPI), du parti politique Ngiti, est présidé par dr. Adirodo, il a 400 personnes militaires.

La conclusion c'est qu'il s'agit relativement peu de personnes armées parmi lesquelles les enfants soldats sont largement représentés et la rivalité entre les ethnies ne peut pas être simplifiée au conflit entre les Hema et les Lendu (voir le PUSIC dans le FIPI). Le but de l'Ouganda est de maintenir le chaos, appliquer le principe de *divide et impera* pour justifier le besoin de sa présence, afin de pouvoir exploiter les richesses de la région (bois, uranium, les plus importantes mines d'or du continent africain).

La MONUC a déployé à Ituri des forces militaires (411, puis 600), et le 23 avril jusqu'à 700 casques bleus uruguayens. Le rapport de l'Assemblée de l'UEO souligne „*toutefois ces forces ne disposent ni des moyens, ni du mandat leur permettant de faire face à la situation*” et arrêter l'UPC⁵¹ soutenu par le Rwanda. Les enfants soldats âgés de 12 - 16 ans drogués et portant des armes à petit calibre patrouillaient autour de la ville, en rackettant la population⁵².

Il semblait que la mission avait tendance à perdre le contrôle des événements : entre le 7 et le 16 mai, de violents combats opposaient les groupes ethniques Hema et Lendu à Bunia. La MONUC gérait l'aide humanitaire en distribuant plus de 10

tonnes de nourriture et en protégeant plus de 15000 personnes. Entre temps deux observateurs militaires de la mission ont été sauvagement tués près de Bunia, de violents combats ont éclaté entre le QG de la MONUC et l'UPC faisant 14 morts et 100 blessés parmi les civils.

À ce moment-là, le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a décidé de demander l'aide des membres du CdS de l'ONU, mais les États-Unis ont refusé, contrairement à l'UE. Le 10 mai, la France a posé trois conditions à sa participation : agir sous mandat de l'ONU, ne pas être seul, et obtenir le consentement de toutes les parties concernées⁵³.

En France, une opération sous la casquette de l'Union européenne était plus favorable à cause de son rôle douteux dans la région et dans l'opération Turquoise à Rwanda en 1994. Au moment où l'opération Turquoise était déployée, le Front patriotique rwandais a pris le pouvoir à Kigali, en juillet 1994. Le Front est toujours sur place, et le président Paul Kagamé a été largement impliqué à différents niveaux dans les guerres de l'Ituri⁵⁴.

Les pays de la région impliquée dans le combat (notamment la RDC, le Rwanda et l'Ouganda) supporteraient officiellement l'intervention française. « *Selon une source, c'est la cellule africaine de l'Élysée qui a proposé de transformer cette intervention en opération de l'UE*⁵⁵. » De plus, Kofi Annan a adopté une double démarche en demandant de l'aide à la fois à la France et à l'Union.

Au plan européen, la question de l'Ituri a été discutée le 19 mai par les ministres de la défense

⁵¹ L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique, Document A/1880, op. cit., p. 15.

⁵² GRIGNON, François, *The Artemis Operation in the DRC. Lessons Learned for the Future of EU Peacekeeping in Africa*, op. cit., p. 2.

⁵³ TARDY, Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo » in : COULON, Jocelyn (dir.), *Guide du maintien de la paix 2005*, Athéna-CEPES, Montréal, 2005., (Manuscrite) p. 5.

⁵⁴ TARDY, Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo », op. cit., p. 12.

⁵⁵ GRIGNON, François, „The Artemis Operation in the DRC. Lessons Learned for the Future of EU Peacekeeping in Africa”, op. cit., pp. 2-3.

CERPESC ANALYSES

lors du Conseil des Affaires générales⁵⁶. Ainsi, l'opération ARTEMIS s'est mise en place...

La Commission européenne a salué l'intervention, mais a également suscité certaines inquiétudes quant aux priorités globales de l'UE en matière de gestion de crise vis-à-vis de la politique précédemment menée par l'UE à l'égard de l'Afrique. Elle reconnaît que telles opérations sont parfois nécessaires et complémentaires à d'autres instruments de l'UE. Le Conseil a aussi souligné la primauté des instruments à long terme dans la perspective d'une stabilisation durable⁵⁷.

Quant à l'OTAN (et surtout les États-Unis), elle n'a ni favorablement accueilli une opération autonome de l'UE, ni souhaitait non plus soutenir une telle opération à cause de ces priorités dans les Balkans et en Afghanistan. Mais le consensus bien établi consiste en la considération des actions de l'UE par les États de l'UE dans des domaines où l'OTAN n'a pas d'intérêt stratégique⁵⁸.

Et rappelons encore à la rivalité entre la France et les États-Unis en RDC, autour du président Kabila : une série de telles mésententes en Afrique nous aide à comprendre pourquoi les Américains ne cherchent pas trop à aider leur allié français au sein de l'OTAN.

Au sein de l'OTAN, il n'y avait aucun débat formel sur une intervention éventuelle en RDC. Effectivement l'UE s'est engagée rapidement, et le Directeur général au secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, Robert Cooper, a informé le DSG (le adjoint du secrétaire général de l'OTAN) par une lettre.

Dans ce cas, le problème c'est le principe du « *first refusal* » (premier refus), favorisé par l'OTAN, selon lequel la relation UE-OTAN s'interprète à la manière suivante : L'UE n'est pas autorisée à se charger par une opération extérieure avant que l'OTAN ne s'exprime son non engagement (indifférence) précédemment. (La totalité de l'Alliance n'est pas impliquée (« *is not involved* »)). La lettre de Cooper était un signe vers l'OTAN que l'Union européenne ne partage pas ce principe et n'atteindrait pas à la « bénédiction » de l'Alliance atlantique⁵⁹.

Les Britanniques étaient plutôt favorables à une opération malgré les mésententes au sein de l'OTAN. Les précédentes discussions avec les Français sur une possible action de l'UE au Soudan les y ont poussé. Mais ils auraient préféré démarrer une opération dans le cadre *Berlin Plus*. Londres a été toujours le grand partisan de l'Accord de Berlin Plus (2002) et s'est mis contre la mise en place des structures autonomes C2 (commandement + contrôle) de l'UE. Grâce aux Anglais, l'utilisation de la base d'Entebbe à Ouganda est devenue possible. Comme nous l'avons traité plus en avant, les réseaux français luttèrent longtemps contre l'Ouganda « anglo-saxon » du président Yoweri Museveni.

Pour les Allemands, l'Afrique apparaît lointaine et dangereuse. Mais dès lors que la France et le Royaume-Uni ont décidé d'intervenir, le chancelier Schröder, et son ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer, ont perçu la nécessité de ne pas rester à l'écart⁶⁰. Les Allemands et les Italiens n'étaient pas contre une opération autonome de l'UE par rapport à l'OTAN⁶¹.

⁵⁶ TARDY Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo » op. cit., p. 5.

⁵⁷ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit. pp. 45-46.

⁵⁸ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit. pp. 57-58.

⁵⁹ Entretien de l'auteur auprès du SHAPE

⁶⁰ THARDY, Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo », op. cit., p. 12.

⁶¹ Entretien de l'auteur auprès du SHAPE

CERPESC ANALYSES

COMPOSITION DE L'OPÉRATION ARTEMIS

PAYS DE L'UE	CONTRIBUTION	DÉPLOIEMENT
FRANCE (NATION-CADRE)	- FORCES SPÉCIALES (ENTRE 60 ET 100 HOMMES) - UNITÉS D'INFANTERIE ET DU GÉNIE - UNITÉS DE SOUTIEN LOGISTIQUE - AUTRES UNITÉS - 4 MIRAGE F1 CR (RENSEIGNEMENT ET PROTECTION AÉRIENNE) - 5 MIRAGE 2000D ET 3 MIRAGE F1 CT (STATIONNÉS AU TCHAD ; PROTECTION AÉRIENNE) - ÉTATS-MAJORS DE NIVEAUX STRATÉGIQUE (OHQ) ET OPÉRATIONNEL (FHQ) ENVIRON 1 750 PERSONNELS AU TOTAL, DONT 1 200 À BUNIA <i>(1659 PERSONNES SELON LES SOURCES DU SÉNAT)</i> <i>(1785 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS / ENTEBBE (OUGANDA) / BUNIA (RDC)
ROYAUME-UNI	- DÉTACHEMENT DU GÉNIE (70 « ROYAL ENGINEERS ») - MOYENS DE TRANSPORT - PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR UNE CENTAINE DE PERSONNELS AU TOTAL <i>(111 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS / ENTEBBE / BUNIA
SUÈDE	- FORCES SPÉCIALES (ENVIRON 80 HOMMES) - PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR <i>(81 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS / ENTEBBE / BUNIA
ALLEMAGNE	350 HOMMES AUTORISÉS PAR LE BUNDESTAG MAIS EN PRATIQUE BEAUCOUP MOINS - UNITÉ MÉDICALE D'ENVIRON 35 PERSONNES - 2 OFFICIERS À L'ÉTAT-MAJOR À PARIS <i>(7 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS / ENTEBBE
BELGIQUE	- TRANSPORT STRATÉGIQUE ET TACTIQUE - SOUTIEN LOGISTIQUE - UNITÉ MÉDICALE - PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR ENVIRON 65 PERSONNELS AU TOTAL <i>(82 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS / ENTEBBE
AUTRICHE / GRÈCE / ESPAGNE / IRLANDE / ITALIE / PAYS-BAS / PORTUGAL	- PERSONNEL D'ÉTAT-MAJOR <i>(3 / 7 / 1 / 5 / 1 / 1 / 2 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	PARIS ET/OU ENTEBBE
ÉTATS TIERS		
AFRIQUE DU SUD	- 22 HOMMES ET 2 HÉLICOPTÈRES DE TRANSPORT	ENTEBBE / BUNIA
BRÉSIL	- 50 HOMMES - AVIONS DE TRANSPORT <i>(43 PERSONNES SELON LES SOURCES DU CMUE)</i>	ENTEBBE / BUNIA
CANADA	- 2 AVIONS DE TRANSPORT AVEC ENTRE 30 ET 50 PERSONNELS	ENTEBBE / BUNIA
HONGRIE / CHYPRE	- 1-1 PERSONNE	PARIS
SECRÉTARIAT UE	- 4 PERSONNES	PARIS

Source : TARDY Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo » in : COULON, Jocelyn (dir.), *Guide du maintien de la paix 2005*, Athéna-CEPES, Montréal, 2005., (Manuscrite) et ARTEMIS General briefing (EUMC/CMUE)

III. L'opération ARTEMIS : Une gestion de crise efficace ou une instruction militaire?

III.1. Le lancement de l'opération ; les cadres juridiques

L'Union européenne a donc lancé l'opération militaire ARTEMIS à Bunia, ville du nord-est de la RDC, conformément à la résolution 1484 du Conseil de sécurité de l'ONU et à l'action commune de l'UE du 5 juin 2003. L'opération devait se dérouler officiellement jusqu'au 1^{er} septembre 2003⁶².

De quoi l'action commune (2003/423/PESC) s'agit? L'opération doit se placer dans un cadre juridique défini par le Traité sur l'Union européenne, notamment son article 17, paragraphe 2, et l'article 25. L'UE a décidé de fournir une force de stabilisation temporaire à Ituri sous l'autorisation de la résolution 1484. Selon le 3^e paragraphe: « *Le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité à prendre les décisions pertinentes quant au contrôle politique et à la direction stratégique de l'opération.* » Le paragraphe suivant déclare l'abstention du Danemark, l'article premier et deuxième renforcent l'approbation du plan d'opération et du message d'autorisation.

L'opération militaire a été lancée officiellement le 12 juin 2003 – jour de signature de la décision. Quant au commandement, l'article 4 ordonne qu'il « *est autorisé, avec effet immédiat, à donner l'ordre d'activation (ACTORD) en vue d'effectuer le déploiement des forces, préalablement au transfert de l'autorité suivant leur arrivée sur le théâtre d'opération, et à entamer l'exécution de la mission.* »⁶³

Quelques jours après, dans la Conclusion de la présidence à Thessalonique, les 19 et 20 juin 2003, l'opération sera réaffirmé dans le titre VIII / Relations extérieures, la PESC et la PESD – La Stratégie de Sécurité de l'UE. Au domaine de la PESD, l'article 58 dit que « *la capacité opérationnelle de l'UE a été renforcé par le lancement de 3 opération de la PESD, EUPM en Bosnie-Herzégovine, CONCORDIA en ARYM et ARTEMIS à Bunia, RDC* » et que les opérations EUPM et ARTEMIS doivent étroitement coopérer avec l'ONU (article 59)⁶⁴.

Donc la force militaire européenne est obligée d'agir dans une coopération étroite avec la MONUC. Les deux buts principaux de cette coopération sont la stabilisation des conditions de sécurité et l'amélioration de la situation humanitaire à Bunia. Mais la force multinationale intérimaire à Bunia est chargée de devoirs supplémentaires dans une zone limitée à la ville et à l'aéroport de Bunia : elle est responsable de la protection de l'aéroport et des personnes déplacées se trouvant dans les camps de Bunia.

Si la situation l'exige, elle contribue à assurer la sécurité de la population civile, du personnel de l'ONU et des organisations humanitaires présents à Bunia⁶⁵. Environ 1800 militaires font partie de la force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia dont la base-soutien à vocation interarmées (BSVIA) se trouve à Entebbe.

Mais quelle est *la spécificité de cette action* qui ne se reflète pas au premier coup d'œil dans les documents officiels de l'UE ? Pour y répondre, il faut citer les débats du Sénat de la République Française autour du rapport financier d'ARTEMIS par rapport à une opération précédente :

⁶² Opération militaire de l'Union européenne en République Démocratique du Congo (RDC) <http://ue.eu.int/pesd/congo/index.asp?lang=FR> (10.11.2003.)

⁶³ Décision 2003/432/PESC du Conseil, du 12 juin 2003, concernant le lancement de l'opération militaire de l'Union européenne en République Démocratique du Congo

⁶⁴ Presidency Conclusions – Thessaloniki European Council, 19 and 20 June 2003, p.18.

⁶⁵ Opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo (RDC) <http://www.defense.gouv.fr/ema/artemis.htm> (10.11.2003.)

CERPESC ANALYSES

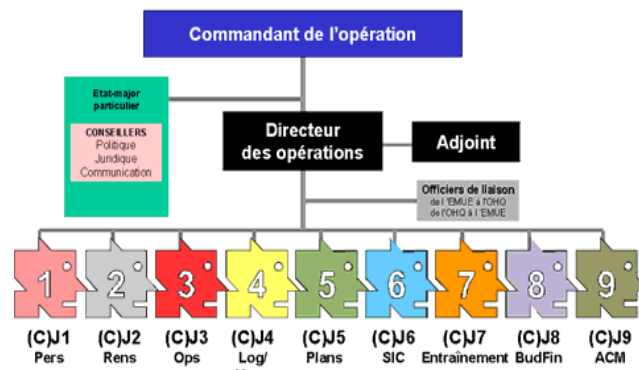
« Sans doute l'Union a-t-elle déjà pris en charge une première opération militaire, l'opération « Concordia » en Macédoine, qui consistait en une relève de l'OTAN, mais cette première opération s'est faite en utilisant les moyens et capacités de l'OTAN. De plus, cette opération se déroulait sur le territoire européen. »

La double innovation réside dans une opération militaire de l'UE hors du continent européen et sans les moyens, et par là même la tutelle, de l'OTAN. La maîtrise de cette opération cherche à garantir la transparence totale entre l'Union européenne et l'OTAN⁶⁶.

La France a joué le rôle de « nation-cadre ». Le général de division Neveux avait été nommé commandant de l'opération de l'UE basé à Paris. Le général de brigade Thonier a été nommé commandant de la force. Le général Neveux, qui possède plusieurs ordres de mérite, a été précédemment (en 2002) adjoint au général chef de l'État-major de force et d'entraînement interarmées. Puis chef de la mission française (auprès du CENTCOM) pour l'opération « Enduring Freedom ». Et en 2003 il a été commandant en second de l'EMIA-FE, il a assuré la conception et la conduite des exercices multinationaux, en particulier en Afrique, auxquels la France a participé.

Le général Thonier a participé à plusieurs opérations françaises au Liban, en Irak, et en ex-Yougoslavie. Il était le chef du 3^e bureau au Commandement supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie (1992-1994) et commandant des forces terrestres au Commandement des forces terrestres à Djibouti (1999-2001). Entre 2002-2003

Organigramme O.H.Q ARTEMIS



il était adjoint au général d'État-major de force n°1.

III.2. L'opération MAMBA NOIR⁶⁷

Le 20 mai 2003 une mission de reconnaissance de l'armée française est arrivée à Kinshasa d'où elle se rendrait à l'Ituri (à Bunia, le 6 juin), pour évaluer les besoins d'un déploiement d'une force internationale d'urgence de l'ONU⁶⁸. L'autorisation du déploiement de cette force pour la demande de Kofi Annan a été avalisée le 16 mai par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le groupe de 12 hommes de la mission de reconnaissance appartenait à l'Infanterie de marine française, et était composé en majorité de logisticiens qui vont évaluer les contraintes techniques du déploiement⁶⁹.

Dès le 5 juin 2003, avant l'acheminement par avion des troupes françaises, des forces spéciales françaises, dans le cadre de la mission MAMBA NOIR, se sont infiltrées dans la nature pour récolter tous les renseignements nécessaires au déploiement de gros des forces.

Cette mission a été chargée d'assurer les conditions techniques et de sécurité au profit des

⁶⁶ Budget Communautaire - Communication de M. Hubert Haenel sur une action commune relative à l'opération militaire de l'Union européenne en République démocratique du Congo, www.sénat.fr, (23.05.2004.)

⁶⁷ Mamba est un serpent très dangereux de la région

⁶⁸ LINDSTROM Gustav, *Enter the EU Battlesgroup*, Paris, Chaillot Paper Nr. 97, 02/2007, p. 11.

⁶⁹ Arrivée d'une mission de reconnaissance militaire française en RDC, 21/05/2003 (Xinhua)

CERPESC ANALYSES

forces conventionnelles d'ARTEMIS, donc elle était une opération autonome, placée sous le commandement opérationnel du général commandant, le COS (Commandement des opérations spéciales). C'était une action des commandos marins venus d'Arta, en République de Djibouti⁷⁰.

MAMBA „s'est inscrite dans le cadre de la PESD (Afrique Express 2003)⁷¹”, mais la catégorisation de cette mission est encore imprécise : il y a ceux qui considèrent MAMBA comme une opération préparatoire française (dans le cadre de l'UE) qui a précédé l'ARTEMIS, et les autres selon lesquels MAMBA couvre même la participation française pendant toute l'opération ARTEMIS. Le Quartier Général des Forces (QGF/FHQ) de Mamba était également à Ouganda et l'ARTEMIS a été planifiée sur cette opération en cours⁷². La planification de l'opération MAMBA a été effectuée par le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) du ministère français de la Défense, situé à Paris⁷³.

Les forces spéciales de MAMBA ont été le renseignement en profondeur, l'éclairage et le guidage pour les éventuelles frappes aériennes. La France disposait de cinq Mirage 2000-D positionnés en Afrique et chargés de l'appui aérien aux forces au sol, et des avions KC-135 pour leur ravitaillement en vol.⁷⁴ Les ALT2 de l'aviation navale française ont travaillé dans une étroite collaboration avec les pilotes de Mirage FI CR (avion d'observation) pour l'appui sol et la

reconnaissance aérienne, et le détachement RESCO pour le combat SAR (*CSAR - Combat Search and Rescue*, en anglais)⁷⁵.

L'opération MAMBA a reconquis Bunia, le 12 juin, et le 16 juin 2003, et elle est devenue ARTEMIS, mission de maintien de paix réalisée au titre de l'article 14 du TUE⁷⁶. Les officiers du CPCO ont rejoint aux officiers des autres États membres (voir OHQ plus bas). OHQ a été situé au Centre de CPCO à Paris, mais dans des locaux séparés⁷⁷. Le 18 juin 400 soldats se trouvaient déjà à Bunia et 500 autres à Entebbe. Le 6 juillet, toutes les forces militaires avaient été déployées⁷⁸.

L'élément français de la MONUC composait de 9 personnes en 2005 (6 observateurs militaires et un contingent de 3 personnes) et nous supposons que même en 2003, cet effectif n'a pas dépassé le 10. Il est peu probable (mais non exclus) que ces éléments français étaient en contact avec ceux de MAMBA.

III.3. La chaîne de commandement de l'opération

La dualité entre les capacités françaises du commandement et celles de l'UE est très caractéristique et peut apporter des conclusions pour l'avenir. Il y a deux questions : était-ce une véritable opération de l'UE sous le commandement (« la tutelle ») de la France, ou plutôt une opération française dans le cadre de l'UE ? Comme nous l'avons vu précédemment, la France a choisi un propre nom de code de l'opération : « Mamba », ⁷⁹

⁷⁰ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., p. 7.

⁷¹ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, in: Afrique contemporaine - Printemps 2004, p. 102.

⁷² Entretien de l'auteur auprès du CMUE.

⁷³ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, op. cit., p. 106.

⁷⁴ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., p. 7.

⁷⁵ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., p. 6.

⁷⁶ *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 15.

⁷⁷ THARDY Thierry, « L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo », op. cit., p. 6.

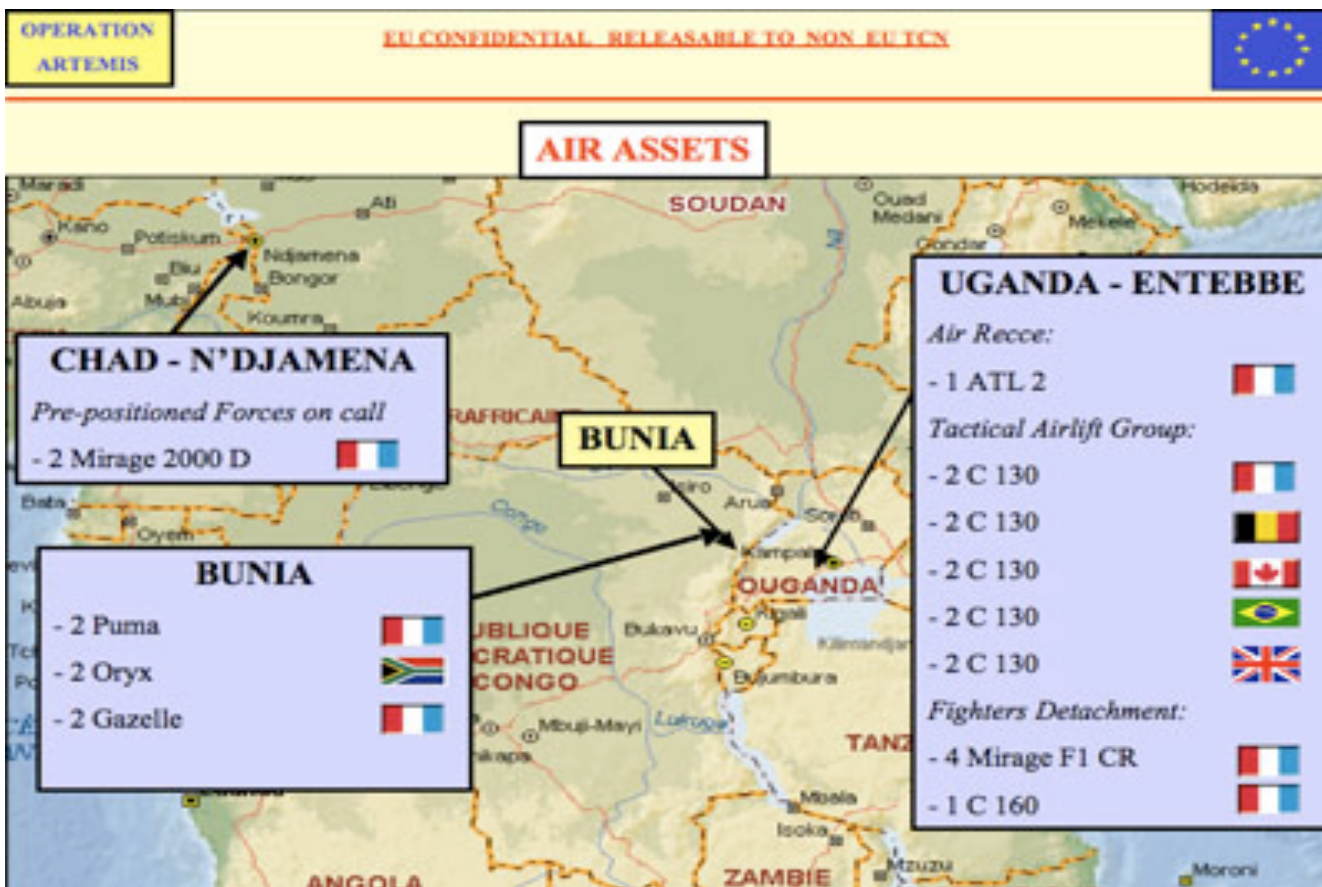
⁷⁸ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 49.

⁷⁹ BAPTISTE, Colonel Christian, « Les ministres de l'Union européenne entérinent l'accord sur une force commune en R.D.C. » Kinshasa, (06.06.2003), <http://www.digitalcongo.net/>

CERPESC ANALYSES

selon autres sources : « Maniba noir ».

L'organisation du commandement de l'opération



CERPESC ANALYSES

révèle beaucoup sur la nature de l'opération. On peut distinguer quatre niveaux différents de l'action : niveau politico-militaire, niveau stratégique, niveau opératif, niveau tactique.

III.3.1. Le niveau politico-militaire

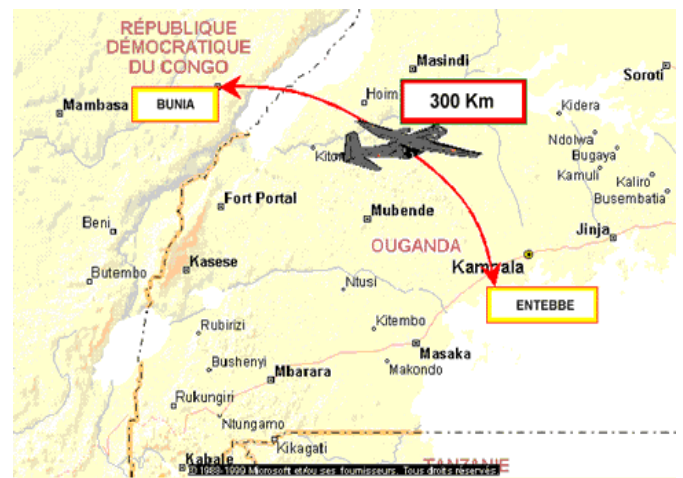
C'est le niveau de *l'Union européenne à Bruxelles*, qui est la tête de l'opération. Le COPS exerce le contrôle politique et la direction stratégique de l'opération sous la responsabilité du Conseil. Le Conseil a approuvé le plan d'opération (OPLAN) et a décidé le lancement de l'opération. Il a autorisé le COPS selon l'article 25 du traité sur l'UE. Cette autorisation inclut la modification de l'OPLAN, la Série de Commandement (*Chain of Command*) et le RoE (*Rules of Engagement*). Le pouvoir décisionnel assiste avec le SG/HR.

Le COPS est obligé d'informer régulièrement le Conseil il reçoit des rapports du chef de l'État-major de l'UE (EMUE) qui préside le Comité Militaire de l'UE (CMUE). Le COPS invite régulièrement le Commandant d'opération à une réunion commune.⁸⁰

Le CMUE a contrôlé et supervisé l'exécution de l'opération militaire, il recevait aussi des rapports de l'État-major de l'UE et invite régulièrement le Commandant d'opération à une réunion commune. Le CMUE est composé des chefs d'état-major des armées (CEMA) des États membres, représentés à Bruxelles, au secrétariat du Conseil, par leurs représentants militaires (REPMIL). Son président, le général Gustav Hägglund, a servi de point de contact principal avec le commandant d'opération. Enfin, le CMUE a tiré les enseignements de l'expérience acquise à l'issue de l'opération⁸¹. C'est le CMUE qui possédait le contact principal

avec l'EMUE.⁸²

L'EMUE a exécuté les tâches qui lui étaient confiées par le CMUE et fournissait l'expertise militaire. Il a notamment été assisté durant la phase de planification stratégique par le centre de situation (*Situation Centre, SitCen*), chargé de fournir des analyses et des renseignements sur la base des informations qui lui sont communiquées



par les États membres et par la direction générale E (particulièrement en son sein par la sous-direction VIII qui traite des questions de défense)⁸³.

Après de la DG E VIII, trois administrateur a été chargé par les opérations de la PESD. L'un d'entre eux a été déployé à l'OQG, comme conseiller politique de l'OpCom (commandant de l'opération). Selon le rapport du Conseil, une équipe plus nombreuse aurait été utile⁸⁴.

Le général Neveux a exercé ses fonctions sous le contrôle politique des ambassadeurs membres du COPS. Selon un diplomate européen, « c'est le COPS qui assurera le contrôle politique et la direction stratégique de l'opération » et le Comité n'aura pas à remonter jusqu'au Conseil (niveau

⁸⁰ Council Joint Action, 2003/423/CFSP du 5 juin 2003.

⁸¹ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, op. cit., p. 109.

⁸² Council Joint Action, 2003/423/CFSP du 5 juin 2003., op. cit., articles 6-8.

⁸³ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, op. cit., p. 109.

⁸⁴ *Political, political-military and institutional lessons identified from Operation ARTEMIS*, Brussels 20/01/2004, Council of the EU, DG E VIII 5213/04, 1 A Rapid response, p. 18.

CERPESC ANALYSES

ministériel) pour prendre ses décisions.⁸⁵

En bref, au niveau européen aucune option stratégique ou militaire n'était pas élaborée. La planification stratégique à ce niveau n'a pas touché que le lancement de la direction militaire (IMD – *Initiating Military Directive*) à l'OpCom. C'est à ce point-là que la vraie caractéristique « européenne » de l'opération doit remettre en cause : Cela veut dire que le schéma décrit ci-dessus (IMD > OpCom > CONOPS/Oplan,) a été modifié dans la pratique : L'Oplan a été déjà élaboré par les Français, en avance (et lié à l'opération MAMBA) avant que l'IMD et tout processus décisionnel de l'UE ait commencé à se démarrer⁸⁶.

Le scénario d'une évacuation éventuelle des forces déployées dans un cas inattendu, (même s'il existait un scénario français) était pleinement ignoré devant les alliés, au niveau du CMUE⁸⁷. Au plan européen, les nations n'ont pas prévu d'une

éventuelle des forces françaises (OPRES) en cas de besoin⁸⁸ :

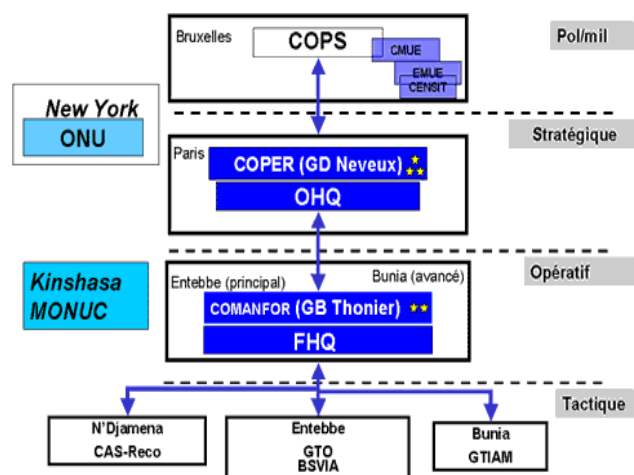
- 2 compagnies d'infanteries au Gabon 30 heures – « Moyens techniques nationaux » (MTN-NTM⁸⁹) – 2,5 jours
- 1 compagnie d'infanterie au Tchad : 3 jours MTN
- 1 compagnie d'infanterie à Djibouti : 4 jours MTN

III.3.2. Le niveau stratégique⁹⁰

Le niveau stratégique à **Paris** semble être le vrai centre de l'opération : le document du ministère de la Défense français est déjà rapporteur, il commence par présenter l'OQG/OHQ (Operation Headquarters – Opération du quartier général). Le Commandant de l'opération (COPER) est le général de division Bruno Neveux auquel l'OHQ est subordonné. Le général dirige l'action de l'îlot Saint-Germain. L'OHQ a environ 80 militaires issus des trois armées dont 60% viennent de la nation cadre et 40% des autres États-membres de l'UE. (L'OHQ doit aussi inclure des membres du Secrétariat du Conseil de l'UE.⁹¹) La langue de travail était l'anglais.

L'OHQ possède des organes suivants : COPER ; le Directeur des opérations et son adjoint ; des Officiers de liaison de l'EMUE (l'État-major de l'UE) à l'OHQ et de l'OHQ à l'EMUE ; l'État-major particulier et des conseillers politiques, juridiques et de communication. L'État-major multinational est organisé de façon classique en bureaux (J1 à J9) des domaines spécialisés dont trois commandants ne sont pas de la nation cadre :

- (C)J1 Personnels – (commandement



OPRES (Réserve opérationnelle). Par contre, les documents internes du Comité contiennent quelques informations concernant la projection

⁸⁵ BAPTISTE, Colonel Christian, « Les ministres de l'Union européenne entérinent l'accord sur une force commune en R.D.C. » op. cit.

⁸⁶ Entretien de l'auteur auprès du CMUE. Voir encore *Political, political-military and institutional lessons identified from Operation ARTEMIS*, Brussels 20/01/2004, Council of the EU, DG E VIII 5213/04, 1 A Rapid response, p. 4.

⁸⁷ Entretien de l'auteur auprès du CMUE.

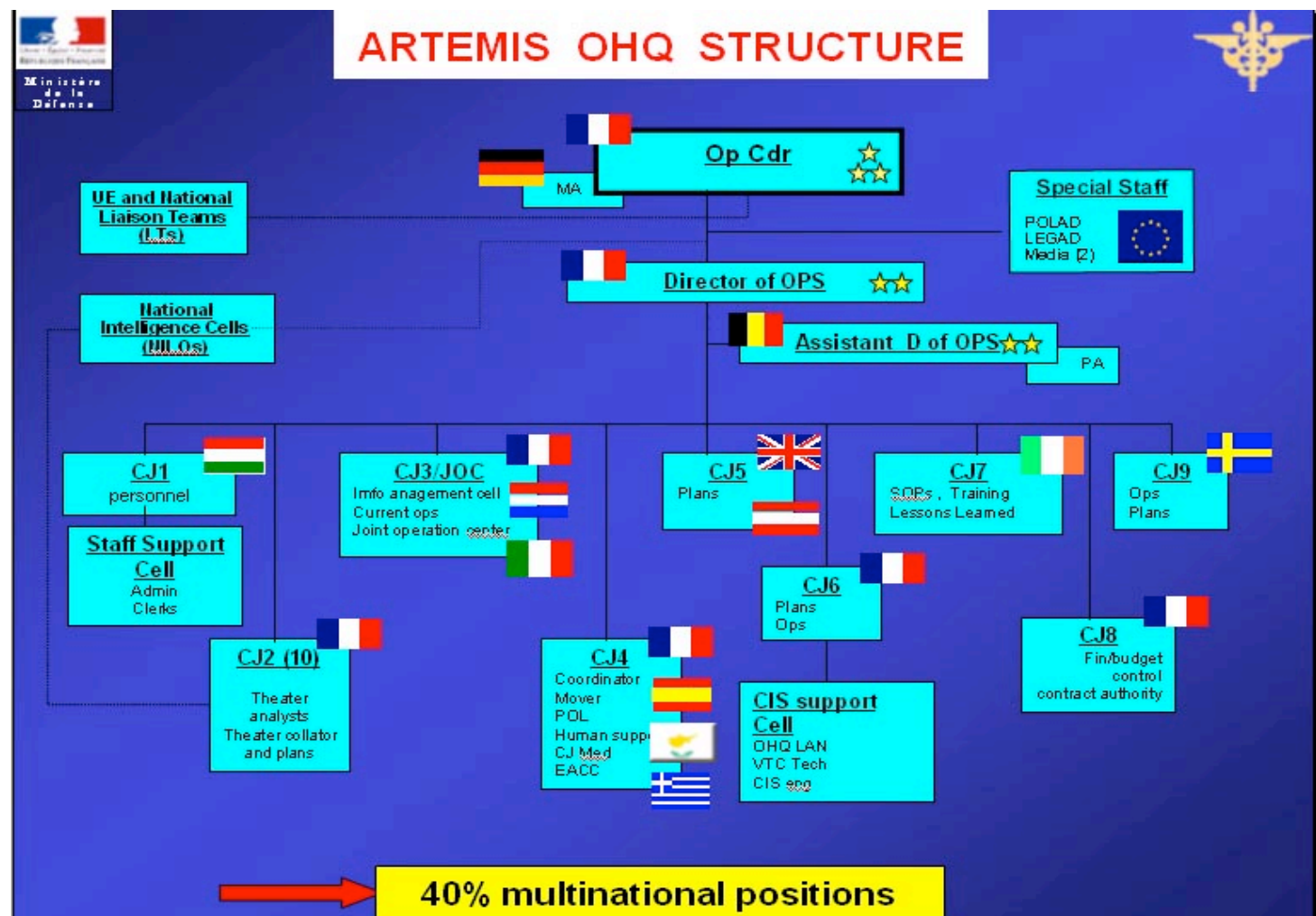
⁸⁸ General Briefing of EUFOR ARTEMIS (CMUE/EUMC), Power point

⁸⁹ *national technical means*

⁹⁰ « Opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo (RDC) », op. cit.

⁹¹ Press Release - Adoption by the Council of the Joint Action on the European Union military operation in the Democratic Republic of Congo (DRC) <http://ue.eu.int>, (24.04.2006.)

CERPESC ANALYSES



hongrois)

- (C)J2 Renseignements (fr)
- (C)J3 Ops (fr)
- (C)J4 Logistique / Mouvement (b)
- (C)J5 Plans (en)
- (C)J6 SIC (systèmes d'information et de communication)
- (C)J7 Entraînement (it)
- (C)J8 Budget/Finance (fr)
- (C)J9 ACM (des actions « civilo-militaires »: action humanitaire, aide aux populations, reconstruction des infrastructures publiques, transports et protection des minorités, etc.) – commandement suédois

Le fonctionnement des bureaux n'était pas toujours comme d'habitude : Normalement le bureau J1 (Personnel) est chargé de la coordination du transport des blessés et des décès, de l'approvisionnement et du changement régulier des contingents sur place. Mais le bureau était obligé de s'occuper de la convocation des délégués des États-majors nationaux (!) et cette tâche ne s'avérait pas facile comme une série des appels répétés le prouvaient⁹².

III.3.3. Le niveau opératif

⁹² Un exemple concret : L'arrivée à Bruxelles (à l'EMUE) de l'un des représentants des EMA nationaux avait été plusieurs fois reportée à cause de la vaccination (sic!) de ladite personne. Enfin son arrivée a été prévue au 1er septembre : à la fin de l'opération... Source: Entretien de l'auteur auprès du CMUE

CERPESC ANALYSES

Au niveau de théâtre, à Entebbe (Ouganda – choisie par la France) a été installé la FQG/FHQ (Force Headquarters – Force du quartier général) ou BSVIA (base de soutien à vocation interarmées) composée de 650 personnes⁹³. Le général Thonier y commande la force multinationale (COMANFOR). Cette FHQ multinationale comprend une centaine de militaires des armées de terre et de l'air avec sa partie avancée à Bunia⁹⁴.

La langue de travail était le français. L'ARTEMIS a été déployé au 6^{ème} secteur de la MONUC, ainsi la FHQ a gardé le contact sur place avec le MONUC pendant que l'OHQ a été en contact quotidien avec le DPKO par un officier de liaison.

Les autorités militaires ont décidé d'appliquer la même stratégie que celle en Afghanistan l'an dernier, où la capitale du Tadjikistan voisin, *Douchanbé*, constituait la base de soutien aérien. Comme à Kaboul, aucun pont aérien direct vers la ville Bunia n'était possible, à cause de la pauvreté des infrastructures.

III.3.4. Le niveau tactique⁹⁵

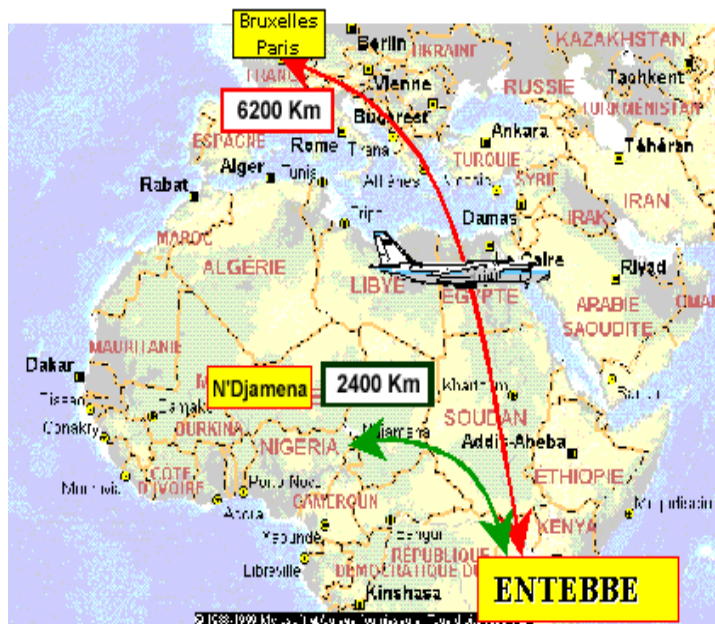
Les unités engagées sont directement installées à Entebbe (Ouganda), à Bunia (RDC) et en N'Djamena (Tchad) :

- Les **400 militaires** de l'air et de terre de la BSVIA (base de soutien à vocation interarmées) commandée par le colonel (Air) français Koehl a

été présenté sur l'aéroport *d'Entebbe*. 100 personnes ont été déployés à Kampala, base de remplacement de l'Entebbe, le cas échéant⁹⁶.

- La GTO français (Groupe Transport de l'Opération) ou le GTIAM (Groupement tactique interarmés multinational) dispose de plusieurs transports de moyen aérien tactique de type Hercules C-130 et Transall C-160 (l'UE en possède 140 + 150 avions) d'autres bases africaines (Tchad)⁹⁷ pour assurer un pont aérien vers les éléments et la force déployés à *Bunia*.

- Les **1100 membres** (des unités d'infanterie, des blindés légers, des moyens d'appui et du génie) du GTIAM sont déployés à *Bunia*. Un « groupement de forces spéciales » françaises et suédoises, et un « groupement tactique » français qui a rassemblé l'essentiel des éléments d'infanterie et blindés de la force étaient les deux composantes des forces terrestres⁹⁸.



⁹³ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51.

⁹⁴ Opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo (RDC), op. cit.

⁹⁵ BAPTISTE, Colonel Christian, « Les ministres de l'Union européenne entérinent l'accord sur une force commune en R.D.C. », op. cit. ⁹⁶ ...et 750 à Entebbe selon FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51.

⁹⁷ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51.

⁹⁸ Ordre de mission de l'opération ARTEMIS, exposé du Général Thonier lors de la journée d'étude de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) tenue à Paris le 14 janvier 2004, cité par *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 16.

CERPESC ANALYSES

Environ 85% des militaires étaient français, avec 70 suédois et 100 britanniques⁹⁹. Elles ont été soutenues par des hélicoptères sud-africains du type Oryx, 1 équipe médicale belge, 1 équipe de radio belge et 1 équipe des spécialistes britanniques chargés de l'entretien des installations du terrain d'aviation. Les Mirages F1 et 2000 français ont été chargés de la reconnaissance et des frappes au sol¹⁰⁰.

- (Une réserve de 1000 soldats français stationnée dans d'autres pays d'Afrique, finalement non utilisée, a été prévue en cas de besoin¹⁰¹.)

Bien que le nombre des participants soit fixé à 1800 personnes (cet effectif est plus ambitieux que les 350 soldats de Concordia déployés en Macédoine, mais à peu près le septième du personnel de la MONUC) et aucun document officiel (public) de l'UE ne le réfute, des revues de presse mentionnent un personnel « entre 1200 et 1800 ».¹⁰² A cause de problèmes financiers, l'UE était obligée de diminuer l'effectif. Quant à la nation cadre, les Français auraient particulièrement favorisé d'un large engagement de la Pologne¹⁰³,

mais à l'époque les Polonais ont soutenu plutôt la guerre antiterroriste des États-Unis. La France a également sollicité la Hongrie pour un bataillon de réserve que le bureau J1 a transmis vers le Ministère de Défense de Hongrie qui l'a finalement refusé¹⁰⁴.

Le statut de la « force de l'UE » (FUE) et du personnel de la FUE est régi par l'accord entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo et par l'accord entre l'Union européenne et la République d'Ouganda sur le statut des forces placées sous la direction de l'Union européenne, ainsi que par leurs modalités d'application¹⁰⁵.

Dans le dispositif ARTEMIS, la Marine nationale française a été représentée par un détachement de commandos, un équipage d'Atlantique de la flotille 21F et son équipe technique, dirigés par le commandant de la 23F, les ALT2 de l'aviation navale (les « *pingouins de la paix* ») positionnés à l'aéroport d'Entebbe, l'unité 3^e RIMA, les commandos parachutistes de l'air, et les équipages de la force aérienne de projection¹⁰⁶. Le total du personnel français était de 900 personnes.

⁹⁹ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51.

¹⁰⁰ Ordre de mission de l'opération ARTEMIS, exposé du Général Thonier lors de la journée d'étude de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS) tenue à Paris le 14 janvier 2004, cité par *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 16.

¹⁰¹ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51.

¹⁰² „*The EU mission, which was approved by the UN Security Council at the end of May, is limited to 1,400 troops and is scheduled to end in August, which critics say gives it too little time to achieve results.*” Source: EGGLESTON, Roland « Germany: Parliament Agrees To Send Small Military Force To Congo » (06.19.2003) <http://www.freerepublic.com/>; ou „*Cette force sous mandat de l'ONU comprendra environ 1.500 hommes dont une majorité de soldats envoyés par la France...*” Source: BAPTISTE, Colonel Christian, « Les ministres de l'Union européenne entérinent l'accord sur une force commune en R.D.C. », op. cit.

¹⁰³ C'est-à-dire un contingent polonais soit parmi les contingents les plus nombreux de l'opération ou au moins parmi les observateurs. Le bureau J1 a également contacté plusieurs fois les Polonais à la demande française pour les persuader, sans succès. Les Français ont manifesté le même souhait en automne 2007 quant à l'opération EUFOR Tchad/RCA.

¹⁰⁴ Entretien de l'auteur auprès de CMUE.

¹⁰⁵ Accord entre l'Union européenne et la République de Chypre relatif à la participation de la République de Chypre à la force de l'Union européenne (FUE) en République démocratique du Congo *Journal officiel n° L 253 du 07/10/2003 p. 0023 – 0025 22003A1007(01)*, <http://publications.eu.int/>, Article 3, paragraphe 1.

¹⁰⁶ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., p. 6.

CERPESC ANALYSES

Le contingent militaire allemand disposait de 350 personnes. L'Allemagne voulait participer à l'action surtout au domaine du transport, par des supports logistiques et des avions d'hôpital militaire qui ont été stationnés en Ouganda. Le ministre allemand de la défense, Peter Struck a affirmé que la participation allemande n'inclut pas de troupes militaires¹⁰⁷.

Les Verts, surtout le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, a fortement argumenté pour l'opération qui coûte à l'Allemagne 10 millions d'euros¹⁰⁸.

Le Danemark a déclaré son abstention totale de l'opération¹⁰⁹. Or une action peut être difficilement considérée « commune », faisant partie d'une politique extérieure « commune » dans le cas où des membres peuvent s'absenter arbitrairement. Contrairement au point de vue de la Convention Européenne, le deuxième pilier reste ainsi plutôt intergouvernemental et plus proche de celui d'une confédération. Aucun État n'est forcé à participer, ce qui facilite les prises de décision.

III.4. Les capacités de transports appliqués

Le transport stratégique se divisait en deux parties : jusqu'à Entebbe (6200 Km), l'UE avait

besoin de machines à grand rayon d'action. Un analyste militaire souligne que le rayon géographique des opérations de l'UE n'est pas clair et qu'il dépend de ce que l'UE veut gérer une action comme un acteur régional ou global. Dans la Déclaration d'engagement de capacité militaire de Bruxelles du 20 novembre 2000, on a décidé un rayon d'opération de 4000 km de Bruxelles.

Les frontières de cette zone sont l'Europe Centrale et Orientale (Balkans inclus), l'Afrique de Nord-Ouest, le Proche-Orient. La Caucase et la Russie sont aussi inclus. Mais il y a plusieurs territoires où des forces européennes ont déjà agi en dehors de ce rayon : le Golfe, le Timor Oriental, la Sierra Leone, la Rwanda et l'Afghanistan aussi ! *Le rayon de 4000 Km signifierait le cadre dans lequel l'UE devrait pouvoir opérer sans l'aide des États-Unis*¹¹⁰.

Pour la réalisation de l'opération ARTEMIS la France a loué des appareils gros porteurs, surtout des Antonov 124, des DC-8 et des Boeing C-5 Galaxy (dont la Grande-Bretagne loue 4 aux E-U). Elle a nécessité une quarantaine de rotations entre la France, ou les bases françaises en Afrique, et Entebbe¹¹¹. Les Antonov, capables de transporter plus de 80 tonnes, ont acheminé 3400 tonnes de marchandises nécessaires, dont 400 véhicules de

¹⁰⁷ "We are not going there to fight but to provide noncombat support, (...) There could be an exception if fighting breaks out while our men are evacuating the wounded or other victims. But generally, they will not be there to fight." Source: EGGLESTON, Roland « Germany: Parliament Agrees To Send Small Military Force To Congo » ,op ; cit.

¹⁰⁸ REISS, Andreas, *European Union sends troops to Congo - First independent EU military mission*, op. cit., et EGGLESTON, Roland, «Germany : Parliament Agrees To Send Small Military Force To Congo » op. cit.

¹⁰⁹ Council Joint Action 2003/423/CFSP of 5 June 2003 on the European Union military operation in the Democratic Republic of Congo – Official Journal L 143/50 11.06.2003 paragraphe (13)

¹¹⁰ VLACHOS-DENGLER, Katia, *Getting there: building strategic mobility into ESDP*, Occasional Papers N° 38. November 2002, Institut d'Études de Sécurité, p.13.

¹¹¹ BAPTISTE, Colonel Christian, « Les ministres de l'Union européenne entérinent l'accord sur une force ... », op. cit.

CERPESC ANALYSES

combat, surtout entre Nîmes et Entebbe par 40 rotations.

Deuxièmement, pour le transport à moyenne distance entre Entebbe et Bunia (300 Km), environ 200 rotations¹¹² d'avions de transport tactique Transall C-160 (dont le rayon d'action est 16t/1800 km¹¹³) ont été nécessaires¹¹⁴. A Bunia, « *la piste d'atterrissage est en si mauvais état qu'il faut la réparer après chaque atterrissage, ce qui, avant les travaux réalisés par le génie, limitera à trois le nombre de rotations quotidiennes entre Entebbe et Bunia.* » Bunia est à environ 300 km, soit 45 minutes de vol d'Entebbe et « *tout le soutien passera par voie aérienne* ». ¹¹⁵

IV.5. L'exemple de Chypre – les cadres de participation des pays adhérents

En outre des participants de l'UE (la France, la Grande-Bretagne, la Suède, l'Allemagne, et la Belgique, les deux dernières par des divisions non-militaires)¹¹⁶, quelques pays candidats, à savoir Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque se sont ralliés à l'action. En plus des détachements étrangers du Brésil et d'Afrique du Sud et du Canada ont soutenu la mission¹¹⁷.

Pour analyser le contact avec les pays candidats, prenons l'exemple de l'Accord entre l'UE et la République de Chypre¹¹⁸. Chypre a accepté les

dispositions de l'action commune 2003/423/PESC.

Bien qu'il s'agît d'une opération de l'UE, après le paragraphe 1 et 4 de l'Article 4 de l'Accord (sur la Chaîne de commandement), l'ensemble des forces et du personnel participant à la FUE (soit des forces des pays candidats, soit des forces de l'UE) la gestion des forces est une nouvelle preuve du caractère intergouvernemental et confédératif de l'opération. En outre ses forces sont restées entièrement sous le commandement et sous la juridiction de leurs autorités nationales.

Ce fait reste étrangement caché dans la documentation officielle ou publique de l'opération ; c'est une suggestion que ce n'est plus qu'une opération commune d'une « *coalition of the willing* ».

Les autorités nationales transfèrent le contrôle opérationnel au commandant de l'opération de l'UE. Le paragraphe 3 assure les mêmes droits et obligations pour la République de Chypre que pour les États membres, mais le commandant de l'opération de l'UE peut à tout moment demander le retrait de la contribution de la République de Chypre. (p. 4.)

De plus « *la République de Chypre désigne un haut représentant militaire (HRM) pour représenter son contingent national au sein de la FUE. ...* » (p. 5) Concernant la dimension financière, Chypre assume tous les coûts de sa participation sauf ceux qui font l'objet d'un financement commun (Article

¹¹² 526 rotation selon l'exposé du Général Thonier in: *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 16.

¹¹³ VLACHOS-DENGLER, Katia, *Getting there: building strategic mobility into ESDP*, op. cit., Annexe

¹¹⁴ Voir le tableau sur la disposition des avions de transport dans le sous-chapitre III.3.1.

¹¹⁵ BAPTISTE, Colonel Christian, Les ministres..., <http://www.digitalcongo.net/> Kinshasa, 06.06.2003

¹¹⁶ HAINE, Jean-Yves, *Force structures* <http://www.iss.org> ; c'est étrange qu'aucun document officiel (public) ne mentionne la liste des participants.

¹¹⁷ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « *Mission Artemis* », op. cit., p. 6.

¹¹⁸ Accord entre l'Union européenne et la République de Chypre ..., op. cit.

CERPESC ANALYSES

6.) Les différends éventuels doivent être réglés par une voie diplomatique, et des parties ont le droit de dénoncer l'accord moyennant un préavis d'un mois.

IV.6. Brève histoire de l'opération ARTEMIS¹¹⁹ - une opération d' « un seul D »

Quatre jours après la décision du Conseil le 9 juin 2003, les premiers soldats français, après un long transit de 24 heures via Dakar et N'Djamena, sont arrivés sur l'aéroport d'Entebbe.¹²⁰ On peut supposer que l'autorisation de la traversée aérienne au-dessus de l'Algérie ou du Liban n'a pas été accordée.

Jusqu'au 13 juin, 400 soldats sont arrivés à Bunia ; des avions belges et canadiens ont été sur place¹²¹. Les premiers accrochages ont eu lieu le lendemain. Les Européens ont « frappé fort à la première opportunité » et ont répondu à chaque provocation ou attaque des milices. Ils ont mis fin aux pillages et exactions dans la ville et le 21 juin, ils ont obtenu le retrait de l'UPC qui contrôlait le secteur avec environ 2500 hommes¹²².

Le général de division Neveux s'est rendu à Entebbe et Bunia du 21 au 23 juin et du 13 au 15 août pour contrôler les éléments de la force d'ARTEMIS. Il a constaté la bonne marche du processus de transition entre les éléments de la force européenne et la MONUC Task Force 2.

Le 27 juin 2003, le ministre français de la défense

et le général Henri Bentégeat, chef d'État-major des armées (CEMA) français ont rencontré le général Neveux et les personnels de l'OHQ à Paris. Ce jour-là, la Présidence de l'UE note avec satisfaction qu'il n'y a plus d'armes visibles dans la ville de Bunia depuis le 24 juin 2003. En même temps, L'UE a condamné les affrontements militaires au Nord-Kivu, et en particulier les offensives menées par le RCD/Goma qui constituent une violation du cessez-le-feu. L'UE a rappelé la signature, le 19 juin 2003, de l'acte d'engagement de Bujumbura par le gouvernement de la RCD, le RCD-Goma et le RCD-ML¹²³.

Le 2 juillet 2003, l'UE s'est félicitée de la formation du Gouvernement de Transition d'Union Nationale en République Démocratique du Congo. L'UE l'a considéré comme une étape fondamentale du processus de paix, qui couronne le chemin indiqué par le dialogue intercongolais et par les accords de Sun City et de Pretoria.

L'UE « a invité le nouveau Gouvernement de Transition à mettre en oeuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de la période de transition qui sont prévus dans les accords de Pretoria du 17 décembre 2002, notamment l'organisation d'élections libres et transparentes à tous les niveaux permettant la mise en place d'un régime constitutionnel démocratique, ainsi que la formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée. »¹²⁴

Le 8 juillet, Bunia a été sécurisée et déclarée

¹¹⁹ « Communiqués de presse » sur le site <http://www.defense.gouv.fr/ema/artemis.htm> (21.12.2003.)

¹²⁰ DUFFIT, Olivier - SÉRÉ, Thomas, « Misson Artemis », op. cit., p. 6.

¹²¹ « EU Sends Peace-Keeper To Democratic Republic Of Congo: Code Name "Artemis". » 13/06/2003 <http://www.europaworld.org/>

¹²² *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 16.

¹²³ Commission Pressroom P/03/77 Bruxelles, le 27 juin 11016/03 : « L'UE renouvelle son appel urgent aux gouvernements de la RDC, du Rwanda et de l'Ouganda de s'abstenir de tout acte susceptible de déstabiliser davantage la situation au Nord-Kivu. Elle demande instamment à l'ensemble des parties de respecter scrupuleusement les accords de Lusaka, de Luanda et de Pretoria ainsi que les plans de désengagement de Kampala et de Harare. Les gouvernements concernés doivent faire usage de leur influence sur les groupes armés à l'Est pour les engager également à respecter ces accords, coopérer pleinement avec la MONUC et garantir l'accès des organisations humanitaires. »

¹²⁴ Déclaration de la Présidence du 2 juillet 2003, P/03/80 11072/03.

CERPESC ANALYSES

« ville sans armes » par la brigade européenne et les patrouilles ont été menées au-delà de la ville. Le 11 juin, les soldats européens ont investi un camp de miliciens Hema, jugé trop proche de Bunia¹²⁵. Plusieurs parmi les 200.000 réfugiés sont rentrés chez eux et la vie économique a été reprise¹²⁶.

Par contre les forces européennes n'ont pas systématiquement désarmé les milices, elles se sont contentées de les empêcher d'agir dans un périmètre de 10 Km autour de Bunia. Cette décision était politique et même en décembre 2005 la communauté internationale n'a pas pleinement résolu le problème de désarmement dans la région d'Ituri¹²⁷. En bref, l'opération militaire de l'UE s'est chargée par « un seul D », par la démilitarisation, concernant les tâches DDR (Démilitarisation, Désarmement, Réinsertion).

Le 10 juillet, le COPS a visité officiellement l'État-major de l'opération ARTEMIS (OHQ) à Paris ; Javier Solana a été assisté par le Comité militaire de l'UE à Bruxelles, dont le président est le général d'armée Gustav Hagglund. Du 31 juillet au 2 août, les ministres français et belge de la défense ont visité Entebbe. Ils se sont déplacés à Bunia. A la fin de visite Mme Michèle Alliot-Marie a déclaré : « *Aujourd'hui nous faisons la démonstration, en Macédoine avec l'OTAN et surtout en Ituri d'une façon autonome que l'Europe de la défense existe.* »

Le 1^{er} septembre l'opération Artémis a terminé sa mission à Bunia. Il s'est déroulé une cérémonie symbolique de **transfert de responsabilité** entre le général Thonier et le général Isberg, commandant par intérim la Brigade Ituri de la MONUC. Le 6 septembre 2003 les derniers soldats de la force multinationale intérimaire ont quitté Bunia et ont été placés le lendemain sous autorité nationale. Ce transfert d'autorité vers une MONUC considérablement renforcée par les troupes de

l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Népal et de l'Indonésie, marque de façon formelle la fin de l'opération, et la fin de la responsabilité de l'UE. Le retour des personnels français de la base de soutien Entebbe a été planifié jusqu'au 25 septembre. Après le retrait militaire, l'UE reste engagée en RDC en soutenant le processus de paix et la reconstruction.

¹²⁵ L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique, Document A/1880, op. cit., p. 16.

¹²⁶ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 52.

¹²⁷ *Le maintien de la paix en Afrique sub-saharienne : une approche concrète*, Document A/1913, op. cit., pp. 25-26.

Conclusion de l'opération – une instruction militaire réussie, une gestion de crise ambiguë

1, **Évolution de la PESD** - L'opération militaire autonome de l'UE est une phase logique d'un processus qui a commencé à Paris en 1997, par la Déclaration du Conseil des ministres de l'UEO, a continué à Saint-Malo en 1998, poursuivi par la décision sur l'Objectif Global d'Helsinki (Headline Goal) et par l'opération CONCORDIA, en 2003, encore sous la tutelle de l'OTAN dans le cadre de la PESD.

La plus grande portée de cette épreuve c'est que l'UE peut réaliser elle-même une telle opération. Elle peut toutefois être considérée plutôt comme une action française¹²⁸ dans une étroite coopération avec des organisations de l'UE. C'était aussi une épreuve des capacités de ces derniers dans la pratique, même s'il y a très peu d'information sur leurs activités.

Il ne faut pas sousestimer l'efficacité et l'importance de cette action dans la future PESD, mais ne pas surestimer l'efficacité et l'importance de cette gestion de crise dans le système international.

2, **Capacités déployées** - Quant aux relations internationales, les ambitions de l'UE et sa capacité à gérer une telle opération sont devenues largement connues. Mais il s'agissait d'une opération très risquée avec 1800 personnes par rapport à l'Afghanistan par exemple, où 50.000 soldats ont été déployés.

Ces types de missions renforcent plutôt la nécessité des GT-1500 proposés par le Royaume-Uni et la France lors du sommet franco-britannique du 24 novembre 2003 (en citant le succès de

l'ARTEMIS) que l'Objectif Global d'Helsinki de 60.000 personnes. La Force de réaction rapide de l'UE (FRR) a été déclarée opérationnelle en mai 2003, même s'il manquait encore un tiers de l'effectif prévu¹²⁹.

« *L'objectif de cette politique n'est pas actuellement de constituer une armée européenne en substitution aux armées nationales, mais de mettre sur pied des capacités pour permettre à l'Union d'agir si une action commune est décidée. La PESD est ainsi gouvernée par le principe de la coopération volontaire: les engagements de capacités sont présentés par les États membres sur la base du volontariat et la participation de chacun aux opérations dirigées par l'UE est fondée sur une décision souveraine*¹³⁰. »

3, **Résultats sur le théâtre** - La conclusion positive c'est qu'après l'opération, la population de Bunia est passée de 40.000 à 100.000 habitants, les marchés ont été rouverts et un contingent renforcé de la MONUC a été déployé¹³¹. Bunia, son aéroport et son camp de réfugiés étaient sécurisés et désarmés.

Le 2 septembre 2003, l'Union européenne a signé avec la RDC un programme de coopération de 205 millions d'euros sur une période de 5 ans. Les Européens appuient également le processus DDR par un programme multi-pays et plurirégional mené par la Banque mondiale¹³².

L'opération a disposé d'un mandat robuste, mais elle a été très limitée dans l'espace et dans le temps. C'était la clef de la réussite. Mais le résultat reste ambigu : selon le général de brigade Thonier, les éléments de l'ARTEMIS sur place ont reçu des informations sur les massacres, de mesure de Srebrenica, 5 Km de Bunia, mais les forces européennes n'étaient ni prêtes ni autorisées à faire

¹²⁸ Les militaires partagent plutôt cette opinion, parce que l'OHQ était à Paris et non à Bruxelles. (L'OPÉRATION ARTEMIS EN RDC - Thierry TARDY, 13 décembre 2005, séminaire organisé par C2SD à l'École Militaire)

¹²⁹ FARIA Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 58.

¹³⁰ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, op. cit., p. 105.

¹³¹ *L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique*, Document A/1880, op. cit., p. 4.

¹³² FARIA, Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 54.

CERPESC ANALYSES

cesser les violations¹³³.

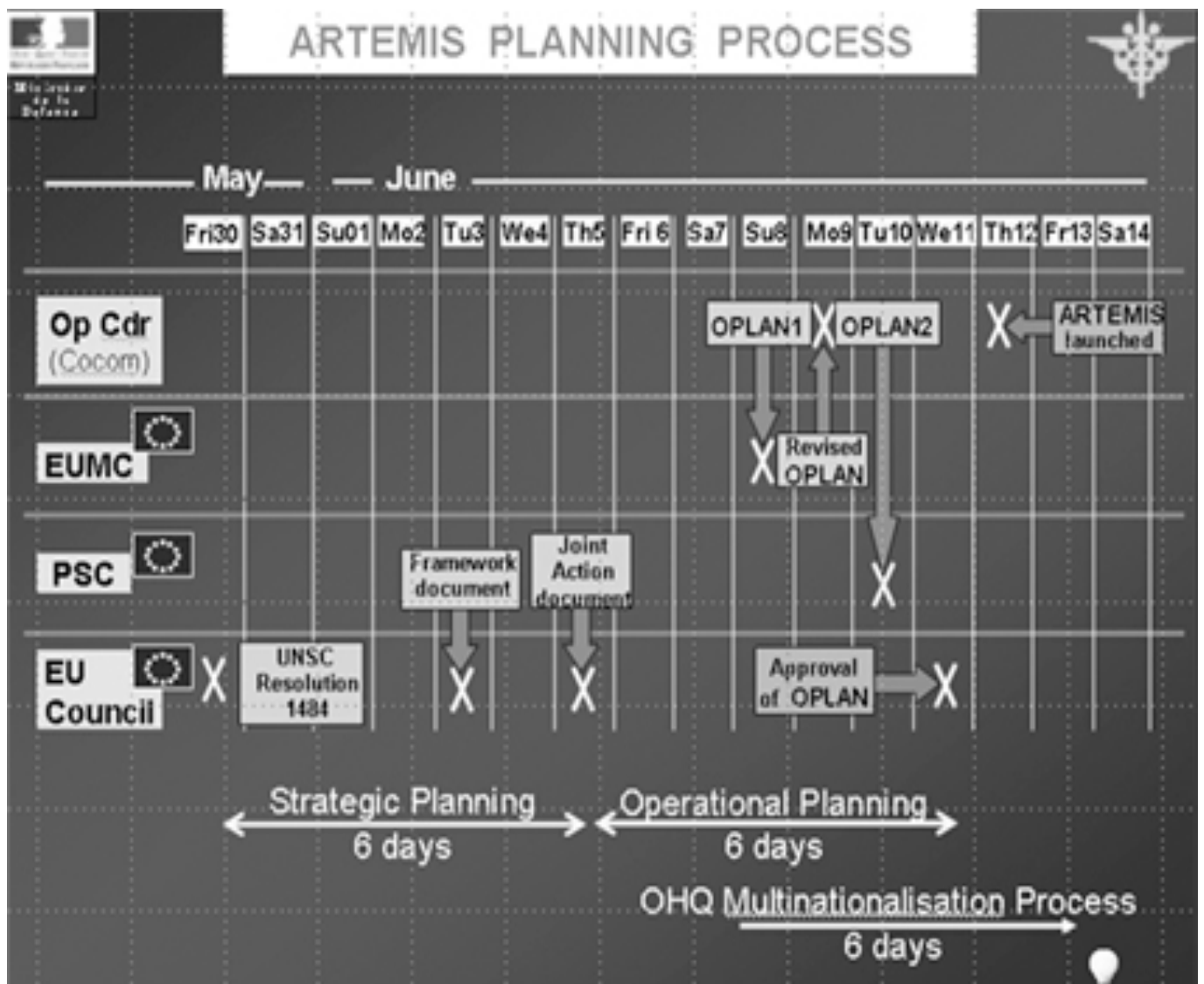
Cela nous rappelle à l'inefficacité de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, mais sur un théâtre européen. Dans les Balkans un tel massacre ne pouvait pas rester longtemps dans l'ombre. Les soldats français étaient surpris inquiétés par le fait qu'ils ont dû lutter contre les milices dont 60% composait des enfants soldats.

Certains de leurs dirigeants craignaient d'un nouveau « Dien Bien Phu »: Le Rwanda aurait pu les emprisonner et ils ont préparé cette opération à contre-cœur, à la demande du président Chirac et

de la Cellule africaine de l'Élysée¹³⁴.

Et enfin, si l'opération ne reçut aucun mandat de nature politique, visant par exemple à conduire des négociations avec les milices, son déploiement eut en revanche un effet stabilisateur qui permit indirectement la formation, le 30 juin, du gouvernement national de transition à Kinshasa¹³⁵.

4, **Le théâtre après l'opération** - En ce qui concerne les événements passés après l'opération – qui ne sont pas, bien sûr, les conséquences immédiates de l'action – la situation reste plutôt



¹³³ Entretien avec le général de division Bruno Neveux, commandant de l'opération ARTEMIS in : *RAIDS*, octobre 2003, pp. 16-17.

¹³⁴ GRIGNON, François, *The Artemis Operation in the DRC. Lessons Learned for the Future of EU Peacekeeping in Africa*, op. cit., p. 3.

¹³⁵ TARDY, Thierry, «L'Union européenne, nouvel acteur du maintien de la paix : le cas d'Artemis en République démocratique du Congo » op. cit., p. 11.

CERPESC ANALYSES

inquiétante. En RDC la stabilisation s'est avérée fragile. L'UE a condamné les massacres qui ont eu lieu encore une fois en Ituri, lundi 6 octobre, dans le village de Katchele.

Ces événements montrent la persistance d'éléments qui s'opposent au processus de paix en RDC, malgré les progrès de ces derniers mois. L'Union européenne a confirmé sa volonté de mettre un terme à l'impunité des auteurs de ces massacres et elle a noté la décision de la Cour Pénale Internationale de se saisir des enquêtes sur les événements de l'Ituri.¹³⁶

Le Conseil de l'UE a donc adopté une décision en janvier 2004 qui renforce l'engagement de l'UE dans une situation « après – ARTEMIS » entre les cadres des deux premiers paragraphes :

« (1) La responsabilité principale relative à la prévention, la gestion et le règlement des conflits sur le continent africain incombent aux Africains eux-mêmes.

(2) Le Conseil de sécurité des Nations unies assume, en vertu de la charte des Nations Unies, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. »

Le document met aussi l'accent sur le dialogue entre l'UE et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) (8). L'UE continue à envisager, au cas par cas, le déploiement de moyens opérationnels propres de prévention des conflits et de gestion des crises en Afrique (6). Elle l'a fait avec succès avec ARTEMIS, dans la province de l'Ituri en RDC.¹³⁷

5, La **relation entre l'UE et l'ONU** - Quant à l'aspect international, la relation entre l'ONU et l'UE sort renforcée de cette opération. Le renforcement de l'ONU semble être primordial pour l'UE, ce qui se comprend de la part d'une grande puissance encore incapable de maîtriser ses intérêts par ses propres institutions mais dispose

(surtout indirectement par ses États-membres) de bonnes positions dans les organisations internationales.

Donc l'UE a l'intention de devenir l'un des organisations exécutives les plus importantes de l'ONU par son armée émergente, qui correspondra progressivement aux exigences de la gestion des crises au XXI^e siècle. Au plus haut du commandement multinational, mais aussi dans le respect du droit international. C'est aussi évident que l'UE veut donner un bon exemple pour élargir sa domination morale au préjudice des États-Unis.

La coopération s'est avérée efficace entre la MONUC et l'UE : Le scénario se donne pour l'avenir : l'UE sécurise le théâtre par une intervention rapide, mais limitée et de courte durée pendant qu'une mission de l'ONU se prépare. Mais, quant aux futures actions, s'agit-il de concurrence ou de la complémentarité ?

Au lieu du renforcement de la mission de l'Organisation des Nations Unies (les éléments européens sont très « discrets » dans telles missions de l'ONU) une opération d'une organisation régionale (l'UE), contrairement des recommandations du Rapport Brahimi, avec des pays non vraiment neutres (France, Belgique) se charge par une mission qui relèverait de l'ONU... (Et maintenant nous ignorons les organisations régionales ou sous-régionales africaines.)

Le 24 septembre 2003, à New York, Kofi Annan et Silvio Berlusconi ont signé une déclaration sur la coopération entre l'ONU et l'UE¹³⁸ sur la gestion des crises. La préface mentionne des coopérations à succès dans les Balkans et en RDC. Il est déclaré que la responsabilité principale de la sécurité du monde demeure du ressort du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'article 3 affirme l'intention mutuelle de créer un mécanisme consultatif dans les

¹³⁶ Commission Pressrom: P/03/127 13526/03 (Presse 301) <http://europa.eu.int/rapid/start/docs>

¹³⁷ Position Commune, 2004/85/PESC du Conseil

¹³⁸ Joint Declaration on UN-EU Co-operation in Crisis Management New York, 24 September 2003 12510/03 (Presse 266)

CERPESC ANALYSES

domaines de :

- la planification (contact amélioré entre les unités de planification)
- la formation (pour des personnels civils et militaires)
- la communication (coopération renforcée, liaison « desk-to-desk » entre New York et Bruxelles)
- la meilleure pratique (échange systématique et régularisé des informations et expériences)

Il est évident mais pas vraiment « honnête » de la part des experts de sécurité américains quand ils considèrent comme l'aspect le plus important de l'opération le côté politique, la concurrence avec les États-Unis. Les détournements et les violations du droit par les Américains à l'époque de la deuxième (1991)¹³⁹ et de la troisième crises du Golfe (2003)¹⁴⁰ ne leur donnent pas l'autorité morale pour argumenter contre l'UE¹⁴¹, bien que cette analyse ne manque pas de pertinence sur plusieurs points :

« Cela doit être clair : la mission en cours de l'UE n'est pas une action humanitaire pour garantir la paix et protéger la population. Les puissances européennes qui mènent actuellement cette opération ont des intérêts dans la région. D'après une méthode très classique les souffrances de la population civile sont utilisées pour justifier cette action internationale. ... En outre ils veulent envoyer un signal ... (selon lequel) les États-Unis ne sont pas la seule puissance mondiale. (...) L'aventurisme européen au Congo ne peut servir qu'à aggraver le conflit entre les grandes

puissances ¹⁴². »

6, Conception nation cadre et planification -

L'idée de la conception nation-cadre ou de « pays-pilote » a été développée depuis 5 ans, par la Déclaration de Paris en 1997.

Le document déclare que le « *concept de nation-cadre se situe dans le contexte d'opérations autonomes de l'UEO, dont il constitue un cas particulier, et doit permettre la mise sur pied d'un état-major européen dans des délais compatibles avec les exigences opérationnelles à partir des moyens nationaux ou multinationaux existants, notamment dans les situations d'extrême urgence*¹⁴³. »

À l'époque, en avril 1997, l'opération ALBA de l'UEO n'en a pas encore profité. La conception a été reprise dans la Déclaration de Luxembourg du Conseil des Ministres de l'UEO (22 et 23 novembre 1999)¹⁴⁴.

Cette conception nation-cadre a abouti à la réaction rapide de l'UE, surtout que la volonté politique n'a pas manqué : La France, seule, a été capable de déployer les premières troupes (le 5 juin 2003) une semaine après l'adoption de la résolution 1484 du CdS de l'ONU (30 mai), tandis que l'état-major « stratégique » européen était pleinement opérationnel dès le 16 juin et un effectif de 900 personnes sur place dans 2 jours, le 18 juin. (Et en plus la mission de reconnaissance française a démarré le 20 mai.) Mais la totalité des forces militaires n'étaient déployées qu'après 36 jours de la Résolution (6 juillet).

¹³⁹ La falsification des images satellitaires.

¹⁴⁰ Nouvelles manipulations des photo-satellites et « la photocopie » des rapports de Colin Powell au Pentagone violant la compétence de l'UNMOBIT en Irak. Source: *Háború Irak ellen ?*, 2003. RESZ – Euroatlanti Estek, www.resz.hu

¹⁴¹ Surtout connaissant les cas de torture américains.

¹⁴² REISS, Andreas, *European Union sends troops to Congo - First independent EU military mission*, op. cit.

¹⁴³ Déclaration de Paris du Conseil des ministres de l'UEO, 13. mai 1997., Titre V, paragraphe 3,

¹⁴⁴ « Il peut être utile de recourir plus largement au concept de nation-cadre et au partage des tâches entre les pays afin d'améliorer les capacités opérationnelles. » « Recommandation pour renforcer les capacités européennes pour les opérations de gestion de crise », in : Déclaration de Luxembourg du Conseil des Ministres de l'UEO (les 22 et 23 novembre 1999).

CERPESC ANALYSES

Cette conception résulte ainsi une réaction rapide plus souple qui respecte le développement progressif de la mise en place selon « un scénario 7/14 » : le déploiement initial rapide de la nation cadre (dans une semaine) et le mécanisme de consultation relativement plus long avec les autres partenaires européennes pour la mise en place d'une opération multinationale (dans deux semaines)¹⁴⁵.

La planification a suivi le même scénario : la planification stratégique a été effectuée dans 6 jours et la planification opérationnelle dans 12¹⁴⁶.

Cette méthode de la planification rapide a été décisive « *car les Nations unies étaient confrontées à la menace latente d'une autre tragédie de type Srebrenica puisque les casques bleus, mal équipés et limités dans leur action (...) s'étaient révélés incapables de prévenir la violence...* »¹⁴⁷

Sans cette méthode, les craintes des responsables de la Commission auraient pu réaliser : Ils pensaient que du point de vue militaire, placer l'opération sous la bannière de l'UE donnerait plus d'inconvénients que d'avantage, parce que le processus de prise de décision de l'UE pourrait retarder le lancement de l'effectif de l'opération¹⁴⁸. Par contre, il y en a qui pensent que « *la prédominance française est d'ailleurs susceptible*

*de remettre en cause le concept de nation-cadre*¹⁴⁹. »

Il est aussi remarquable que 4 ans après, en été 2007, les enseignements tirés de l'Opération ARTEMIS ne sont toujours pas appliqués à la planification de l'EUFOR Tchad/RCA : Le document du Conseil souligne que la planification d'une opération devrait commencer au niveau européen où au moins avec la participation des États-membres intéressés¹⁵⁰. Dans le cas de l'EUFOR Tchad/RCA, le schéma appliqué était le même que celui de l'ARTEMIS : une planification française précédente et un processus décisionnel de l'UE – ultérieurement.

Autres problèmes émergés autour de la conception « nation cadre » consistent en des charges considérables de la nation pilote, en les difficultés de coopération avec les États participants et en la gestion « autonome » (et ainsi rapide) de certains aspects. Les partenaires restaient peu informés ou informés ultérieurement. Ainsi les domaines clefs sont les suivants :

- la planification (voir plus en haut)
- la gestion des informations des services nationales de renseignement militaire¹⁵¹ et la communication
- Le SOFA (Statut d'accord de forces) entre

¹⁴⁵ L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique, Assemblée de l'UEO, Document A/1880, op. cit., p. 17.

¹⁴⁶ HEBRARD, VA (French Defence Staff Director of Operations), *Lessons Learned from a recent MN Operation : Lead / Framework Nation Perspective* (Powerpoint)

¹⁴⁷ *Le maintien de la paix en Afrique sub-saharienne : une approche concrète*, Document A/1913, op. cit., p. 25.

¹⁴⁸ FARIA, Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 50.

¹⁴⁹ TARDY, Thierry, *L'Union européenne en Afrique : Un partenaire stratégique dans les opérations de paix* (Rapport du séminaire GCSP et l'International Peace Academy, 7 juillet 2006.) p. 13.

¹⁵⁰ *Political, political-military and institutional lessons identified from Operation ARTEMIS*, Brussels 20/01/2004, Council of the EU, DG E VIII 5213/04, 1 A Rapid reponse, p. 4., p. 21. „*Framework Nations should welcome EU planning assistance teams to help convert national military planning into EU planning that is coherent with the overall EU objectives and other employed measures.*”; et entretien de l'auteur auprès du CMUE.

¹⁵¹ „*Notwithstanding their satisfaction with the intelligence-based analysis from Brussels, both Commanders (OpCom, FCdr) told the PSC that they were not satisfied with the intelligence that they had received from Member States at their HQs, and for this reason the EUMC evaluation report to the PSC emphasises the need for DIOs to establish points of contact to the OHQ to provide intelligence support national intelligence cell.*” In: *Political, political-military and institutional lessons identified from Operation ARTEMIS*, op. cit., p. 4., p. 15.

CERPESC ANALYSES

l'UE et l'Uganda a été basé sur un SOFA bilatéral franco-ougandaise déjà existé, qui était signé sans consultation préalable avec l'UE¹⁵².

- Les frais de l'opération été financés par la nation cadre (voir plus en bas)

7, Lacunes, problèmes, succès - La multinationalisation des États-majors était parfois quelque peu « chaotique ». Seuls la Suède, le Royaume-Uni, l'Afrique du Sud et la Belgique, à travers leurs équipes médicales, ont engagé des composantes terrestres. Par contre, la multinationalisation du transport aérien tactique et stratégique n'a pas connu la moindre faille. Les moyens canadiens, sud-africains et brésiliens ont été intégrés au sein de la force ARTEMIS¹⁵³.

Il faut développer des capacités européennes de communication plus homogènes, parce que la manque de l'interopérabilité des systèmes d'information ont résulté le recours à la présence d'officiers de liaison et à la téléphonie traditionnelle¹⁵⁴.

De surcroît, « *les forces provenantes d'autre pays que la France étaient, en termes relatifs, beaucoup plus nombreuses dans les centres de commandement que sur le terrain. De fait, aucun des autres pays contributeurs n'a proposé d'envoyer d'importants contingents, et il n'est pas certain que la France aurait accepté un tel envoi, qui aurait selon toute probabilité compliqué la coordination sur le terrain et aurait pu affaiblir la position ferme adoptée par la France face à la*

stratégie d'escalade de l'UPC...» Cela veut dire, que les structures de commandement étaient plutôt multinationales et les forces sur le théâtre plus homogène.

La conception nation-cadre relève le rôle d'un quartier général européen à Tervuren qui suscite moins d'enthousiasme et d'intérêt. Ainsi sans un lieu fixe, le QG s'installerait chez la nation cadre qui pourrait en plus apaiser les craintes de ceux qui sont contre la création un QG européen¹⁵⁵.

8, Avantages par rapport au cadre Berlin Plus - La planification stratégique a été réalisée par l'EMUE et la planification opérationnelle par la France. Contrairement aux longs délais de planification de l'opération CONCORDIA, dans le cadre de Berlin Plus avec une structure de commandement parallèle (UE/OTAN) les procédures de décision au niveau politico-militaire (relations COPS-CMUE) peuvent permettre l'adoption de décisions rapides¹⁵⁶, même si la taille réduite de l'EMUE a résulté une véritable faiblesse des capacités de planification opérationnelle de l'UE.

Certains ont proposé la mise en place d'une unité européenne autonome de planification militaire au sein de l'EMUE¹⁵⁷. Sans avoir comblé totalement cette lacune, de 2005, l'UE s'était chargée d'envoyer des expertes de planification pour la mission de l'Union africaine au Darfour, dont la faisabilité laissait quelques points d'interrogation.

9, Transport aérien stratégique - Les lacunes des moyens de transport aérien sont devenues

¹⁵² Political, political-military and institutional lessons identified from Operation ARTEMIS, op. cit., p. 16.

¹⁵³ L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique, Document A/1880, op. cit., p. 17.

¹⁵⁴ Ordre de mission de l'opération ARTEMIS, exposé du Général Thonier, op. cit., p. 18.,

¹⁵⁵ FARIA, Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – Le rôle de l'Union européenne*, op. cit., p. 51. et p. 59. (Entretien au Secrétariat général de Conseil)

¹⁵⁶ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un ...*, op. cit., pp. 109-110.

¹⁵⁷ FARIA, Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne – ...*, op. cit., pp. 59-60.

CERPESC ANALYSES

encore une fois visibles : par la mise en service de l'Airbus A400M, l'acheminement aurait possible directement à Bunia, sans escale à Entebbe¹⁵⁸. (Nous ne sommes pas 100% sûr que par l'application de l'A400M, la stratégie aurait pu négliger le pont aérien entre Entebbe et Bunia surtout à cause de la pauvreté de l'infrastructure sur place et la méthode de regroupement des différents éléments¹⁵⁹.)

Le problème c'est que la charge utile de l'Airbus est 4 fois moins grande (20 tonnes) que celle de l'Antonov (80 tonnes.) Ainsi le parcours entre Entebbe et Paris serait multiplié par 4 (160 rotations X 6200 km), ou bien les 200 rotations (X300km) entre Entebbe et Bunia pourraient être diminuées à 160.

10, Responsabilité et faisabilité - Seule la France, le Royaume-Uni et peut-être l'Allemagne sont capables de maîtriser une telle opération, déployer les forces et assurer la couverture aérienne et la reconnaissance. Mais un certain nombre de déficits capacitaires ont été relevés : des carences en matière de recueil et de partage de renseignement stratégique, opérationnel ou politique ont été constatées, la vétusté de certains équipements a été dénoncée¹⁶⁰.

Il est hors question que la France aurait pu agir seule, sans l'aide de ses partenaires. Mais malgré les difficultés émargées au sein du QG multinational, la « casquette européenne » et la « coalition » a facilité le partage de responsabilité concernant une telle opération¹⁶¹.

11, Les coûts - Les coûts des premières opérations de la PESD ont progressivement

augmenté : 2 ME pour CONCORDIA, 46 ME pour ARTEMIS et 80 ME pour ALTHEA pour seule la France. En 2003, ce sont les États qui financent leurs troupes et non l'union. De plus, ARTEMIS était une exception, la France a pris en charge également les frais de transport et les frais du centre de commandement de toute la force d'ARTEMIS¹⁶².

La possibilité de l'absence du financement de la PESD (exemple du Danemark) remet en cause la cohésion de cette politique et le caractère intergouvernemental de la PESD. Il faudrait augmenter les fonds communs pour aider à financer une telle opération qu'ARTEMIS. L'une des raisons du non recours à l'effectif de 20.000 personnes de la FRR européenne pourrait être la lacune de la base financière suffisante.

12, Il faudrait mieux analyser et profiter des conclusions, des leçons apprises de cette opération et même de l'opération CONCORDIA par exemple. Parce qu'il ne paraît pas qu'on profiterait des analyses et des rapports au cours de la planification de nouvelles opérations et missions (p. ex. EUFOR Tchad/RCA) de l'UE¹⁶³. Nous y ajoutons que l'élaboration d'un scénario d'évacuation éventuelle (ou bien le partage de l'information avec les partenaires européens sur ce domaine) est également un talon d'Achille de la mission.

13, Conclusion finale - Les premières opérations de l'UE dans la relation des forces de l'UE et de l'OTAN ressemblent plutôt à des opérations d'une puissance de deuxième rang. Au XIX^e siècle, le Royaume de Piémont-Sardaigne a suivi une

¹⁵⁸ L'Union européenne et le maintien de paix en Afrique, Document A/1880, op. cit., p. 18.

¹⁵⁹ Notre entretien auprès de CMUE renforce ces doutes : La planification stratégique/tactique compte sur une base aérienne relativement près du théâtre mais sans la menace d'attaque: surtout des avions cargos civils jamais négligeables ne supporteraient pas le risque d'une attaque au-dessus du territoire du conflit. Le manque d'infrastructure sur place est aussi décisive. Le pneu du premier C-130 de la Belgique a crevé lors du premier atterrissage à Bunia.

¹⁶⁰ BAGAYOKO, Niagalé, *L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ?*, op. cit., pp. 112.

¹⁶¹ GRIGNON, François, *The Artemis Operation in the DRC. Lessons Learned for the Future of EU Peacekeeping in Africa*, op. cit., p. 5.

¹⁶² FARIA, Fernanda, *La gestion des crises en Afrique subsaharienne –...*, op. cit., p. 60.

¹⁶³ Entretien de l'auteur auprès du CMUE

CERPESC ANALYSES

diplomatie semblable en participant à la guerre de Crimée pour assurer sa position diplomatique et le soutien français. Et en 1860 il a unifié l'Italie ! Peut-être l'activité européenne connaîtra une pareille efficacité.

Pour plus d'efficace, et une résolution à long terme, les mesures complémentaires dans la région seraient indispensables : le mandat de l'EUPOL Kinshasa et l'EUSEC RD Congo ne touche pas la région d'Ituri, le théâtre de l'opération ARTEMIS.

Sources des images

- p. 1/1. - ARTEMIS - MONUC handover; Source : ECPAD
- p. 1/2. - Un ERC-90 Sagaie en RDC; Source : inconnue
- p. 10. - Les regions en RDC; Source : <http://congobandit.tripod.com/>
- p. 11. - La région de Kaya ; Source : http://commons.wikimedia.org/wiki/Image:Map_Sudan_BaD_Kaya.png
- p. 23. - ARTEMIS Air Assets & OPRES; Source : General Briefing of EUFOR ARTEMIS (CMUE/EUMC)
- p. 24. - Organigramme OHQ ARTEMIS - Source : <http://www.defense.gouv.fr/ema/artemis.htm>
- p. 26. ARTEMIS OHQ Structure - Source : Lessons Learned from a recent MN Operation : Lead / Framework Nation Perspective (VA HEBRARD French Defence Staff Director of Operations)
- p. 21 et p. 25. - Source of images : <http://www.defense.gouv.fr/ema/artemis.htm>
- p. 34. ARTEMIS Planning Process - Source : Lessons Learned from a recent MN Operation : Lead / Framework Nation Perspective (VA HEBRARD French Defence Staff Director of Operations)
- p. 44. - La RDC; Source : unknow

CERPESC ANALYSES



CERPESC
Analyses

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Élections de l'Assemblée nationale	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
UE-RSS/EUSSR GUINÉE-BISSAU
Une mission "interdite" et ses dimensions

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
FRANCE - OTAN/ATO - DANS LE CONTEXTE DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE (1966 - 2009)
De la défense de l'Europe occidentale vers la formation d'un véritable "bouclier"

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
SOUDAN - LA COMPLEXITÉ DE LA CRISE DU DARFOUR
Les différents aspects de la guerre d'une vision complexe, et le rôle de l'Union européenne

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Élections de l'Assemblée nationale	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
LIVING WITH A FAILED STATE : SOMALIA
The East African Regional Security Complex and the EU

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

10 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
EUFOR LIBYA : « PHANTOMIZED OPERATION OF THE INVISIBLE LEGION? »
The EU, the CSDP and the crisis in Libya

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

DÁNIEL JÁRÓ
THE CSDP IN PRACTICE : EUMM GEORGIA
« Oh My, What Have We Done? »

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

MARIA GIANNOU
EUBAM RAFAH & EUPOL COPPS
Les missions de l'Union européenne dans les territoires palestiniens

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

10 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
LA STRUCTURE DE COMMANDEMENT DES MISSIONS ET DES OPÉRATIONS DE LA PSDC
Vers un « Quartier Général Européen » ?
(L'impact de l'adoption par le Conseil de l'Union de l'opinion de la Belgique, (PSE) Belgique)

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

08 NOVEMBRE 2008

CERPESC ANALYSES

Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne	Le rôle de l'Union européenne
Page 2	Page 3	Page 4	Page 5

ANDRÁS DITVÁN TÜRKE
UE-RSS/EUSSR GUINÉE-BISSAU
Une mission "interdite" et ses dimensions

CERPESC - CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
www.pesc.eu
Rue de la Woluwe, 62 • 1200 Bruxelles • Belgique
Tél. +32 (0)2 739 89 89 • Fax +32 (0)2 739 89 88 • www.pesc.eu

CERPESC ANALYSES

04 MARS 2008

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
SOUDAN - LA COMPLEXITÉ DE LA CRISE DU DARFOUR

Les différentes méthodes de la gestion d'une crise complexe, et le soutien diplomatique et logistique de l'Union européenne

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - SOUDAN - DARFOUR - CERPESC 07/AF/02/2008 - WWW.PESC.EU

07 JANVIER 2008

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
L'OPÉRATION ARTEMIS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La gestion de crise de l'Union européenne et de l'OTAN en 2003, dans le contexte des conflits de la région des Grands Lacs en 2003

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - RDC / ARTÉMIS - CERPESC 07/AF/02/2008 - WWW.PESC.EU

10 MARS 2008

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
FRANCE - OTAN/NATO - DANS LE CONTEXTE DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE (1966 - 2009)

De la défense de l'espace transatlantique sous la formule 14+1 à la réintégration française

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - FRANCE - OTAN/NATO - CERPESC 06/FR/02/2008 - WWW.PESC.EU

10 NOVEMBRE 2007

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
L'OTAN ET L'AFRIQUE - PLUS D'ENGAGEMENT EN AFRIQUE = PLUS DE SÉCURITÉ EN EUROPE (?)

Conclusions de l'étude de l'OTAN pour l'Union africaine au Darfour et les enjeux et défis de l'intégration de la zone de défense de l'OTAN

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - L'OTAN / AFRIQUE - CERPESC 06/FR/02/2007 - WWW.PESC.EU

03 Mars 2007

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
L'UEO, L'UE, ET LA CRISE ALBANAISE EN 1997 (LA MISSION ALBA)

2007 report of the High Level Group of Experts on the Mission of the High Level Group of Experts

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - LA MISSION ALBA - CERPESC 06/FR/02/2007 - WWW.PESC.EU

06 DÉCEMBRE 2007

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
LES PREMIÈRES MISSIONS DE LA PESC DANS LES BALKANS (2003-2007)

Un regard sur le rôle joué par les missions de la PESC dans les Balkans: Albanie, Kosovo, Bosnie Herzégovine

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - MISSIONS DE LA PESC - CERPESC 06/FR/02/2007 - WWW.PESC.EU

04 MARS 2008

BENOÎT DUFFORT
QUESTIONS D'ARMEMENTS AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - DUFFORT - ARMEMENTS - CERPESC 06/FR/02/2008 - WWW.PESC.EU

03 DÉCEMBRE 2006

ANDRÁS BIVAN TÜRKÉ
LES MISSIONS DE L'UEO DANS LES BALKANS (1991-2002)

2006 report of the High Level Group of Experts on the Mission of the High Level Group of Experts

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - MISSIONS DE L'UEO - CERPESC 06/FR/02/2006 - WWW.PESC.EU

10 JUILLET 2008

ELIZABETH DE BEAT
ENJEUX ET DÉFIS POUR LA PESC DANS LES BALKANS (1991-)

CERPESC - CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE POUR LA PESC
 @ Association "Pesc" (France) @ Fondation "Pesc" (France)
 Site de la recherche, l'adaptation et de reproduction par procédé électronique

A. I. TÜRKÉ - LA PESC DANS LES BALKANS - CERPESC 06/FR/02/2008 - WWW.PESC.EU

CERPESC ANALYSES

CERPESC ANALYSES



Résumé

L'opération ARTEMIS est considérée comme la première opération militaire dirigée par l'UE, première opération autonome de l'UE, première mission de réaction rapide de l'UE, première opération hors d'Europe, première opération appliquant le principe de la nation cadre et premier exemple d'opération « relais », menée en coopération entre l'UE et les Nations unies.

L'opération ARTEMIS peut être considérée comme un engagement global pour la sécurité internationale dans une situation qui est décrite par l'ancien secrétaire d'état des États-Unis, Madeline Albright comme « *la première guerre mondiale africaine.* » A-t-elle une importance pour la sécurité de l'Europe ou bien est-ce seulement un « entraînement » à la gestion de crises éventuelles futures plus proches de l'Europe ?

Les premières opérations de l'UE dans la relation des forces de l'UE et de l'OTAN ressemblent plutôt à des opérations d'une puissance de deuxième rang. Pour plus d'efficacité, et une résolution à long terme, les mesures complémentaires dans la région seraient indispensables : le mandat de l'EUPOL Kinshasa et l'EUSEC RD Congo ne touche pas la région d'Ituri le théâtre de l'opération ARTEMIS.



András István TÜRKE

- doctorant en histoire des relations internationales à la Sorbonne (Paris III)
- ancien visiting fellow auprès de EUISS (2006) & de la Commission de Défense de l'AUEO (2008)
- visiting & associated fellow auprès de HIIA (Hungarian Institute of International Affairs),
- chercheur associé de l'IRSEM, et de SVKI (Institute for Strategic & Defence Studies, Budapest) & du ROP-CERIUM (Montréal)
- fondateur du CERPESC
- turkeandras@gmail.com

CERPESC ANALYSES
07/AF/02/2008

Editeurs

Europa Varietas Institute
www.europavarietas.org

Association Objectif Europe III
– Sorbonne Nouvelle Paris III

Editeur-en-chef

András István TÜRKE Ph.D

© 2005-2008
Europa Varietas Foundation (Hungary)
1135 Budapest, Szent László út 15. 5. em. 8,
All rights reserved

ISSN 2073-5634